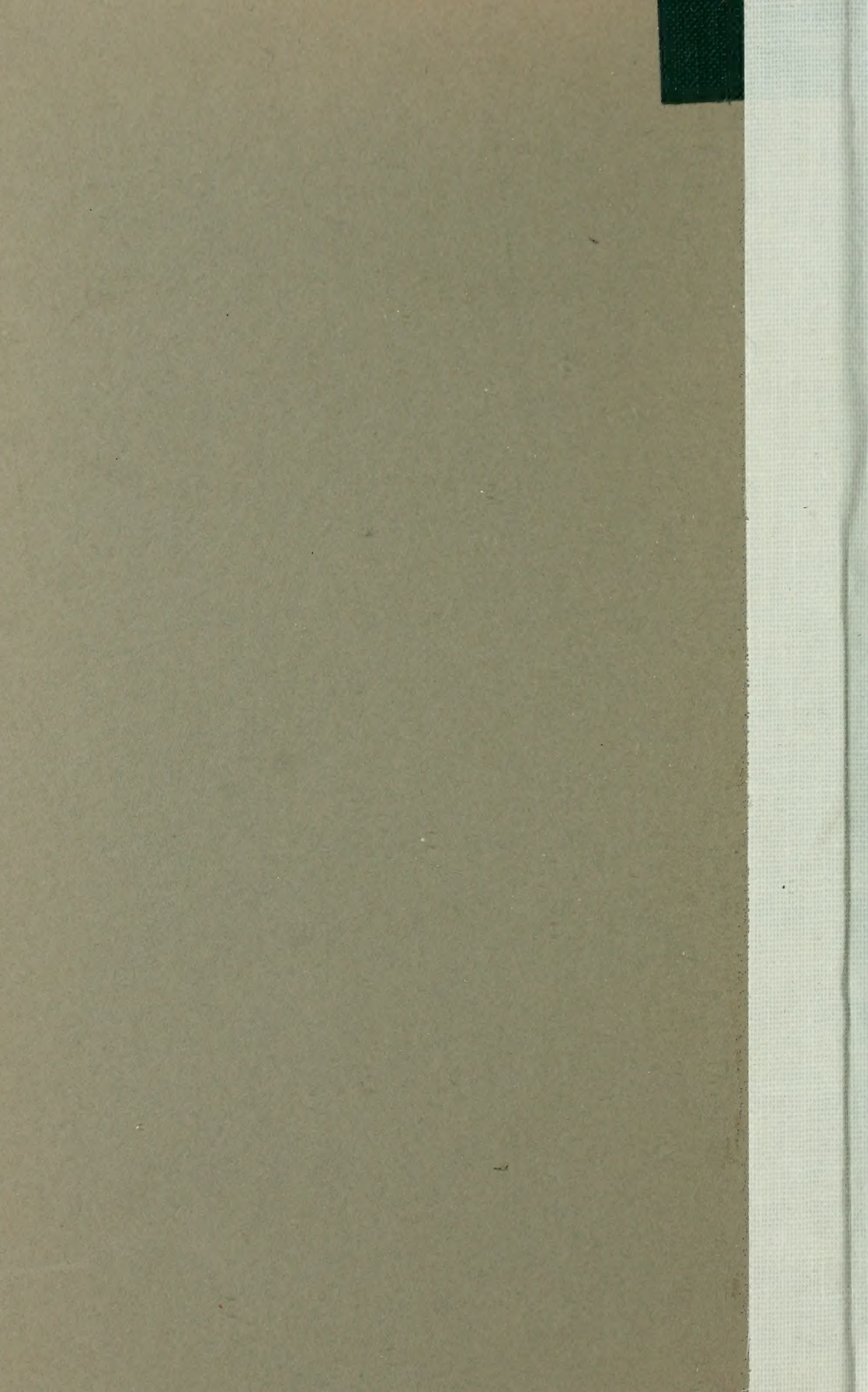


AUSONE

ET LES
COMMENCEMENTS DU CHRISTIANISME
EN GAULE

PAR

PIERRE MARTINO

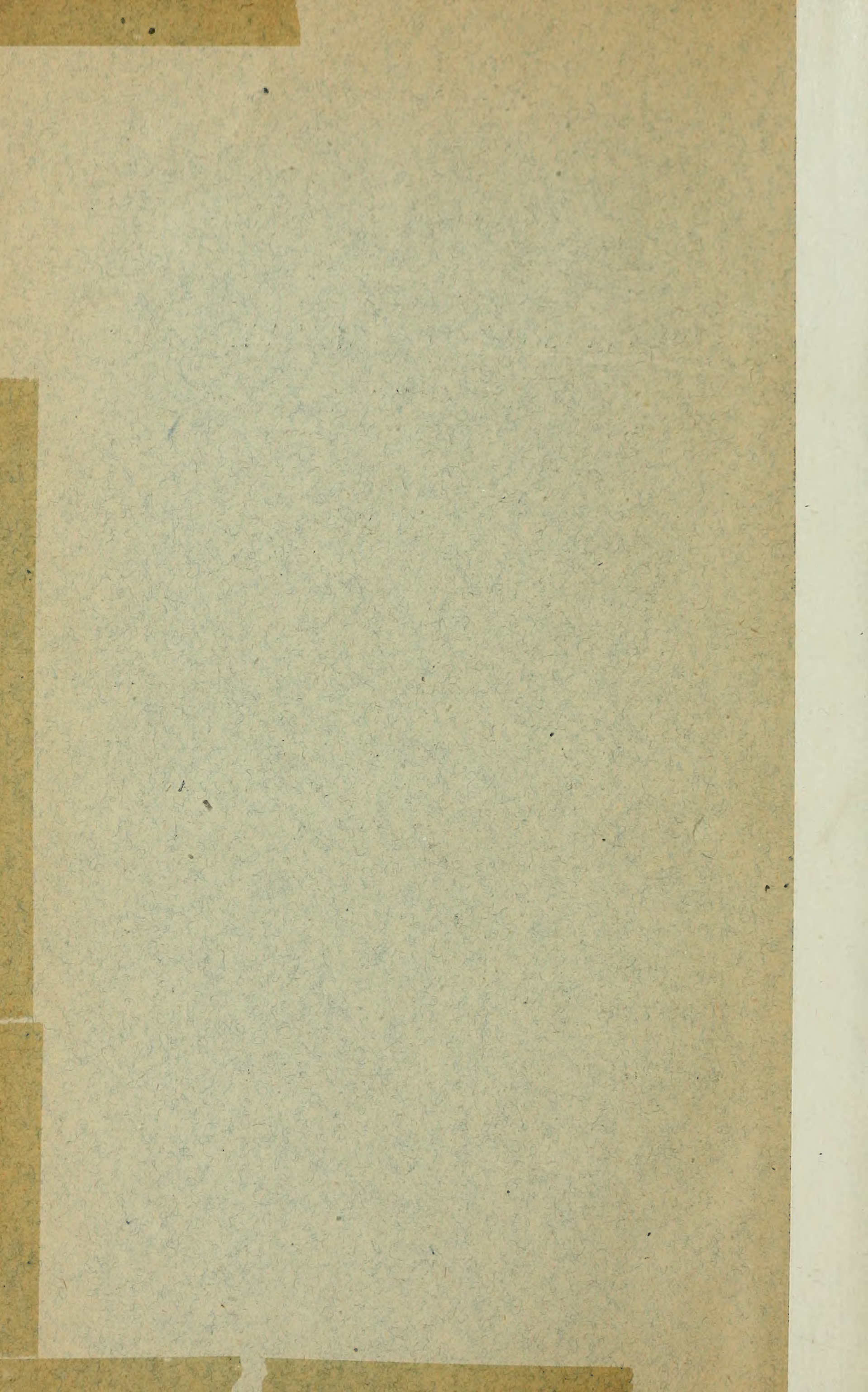
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
AGRÉGÉ DES LETTRES
PROFESSEUR AU LYCÉE D'ALGER

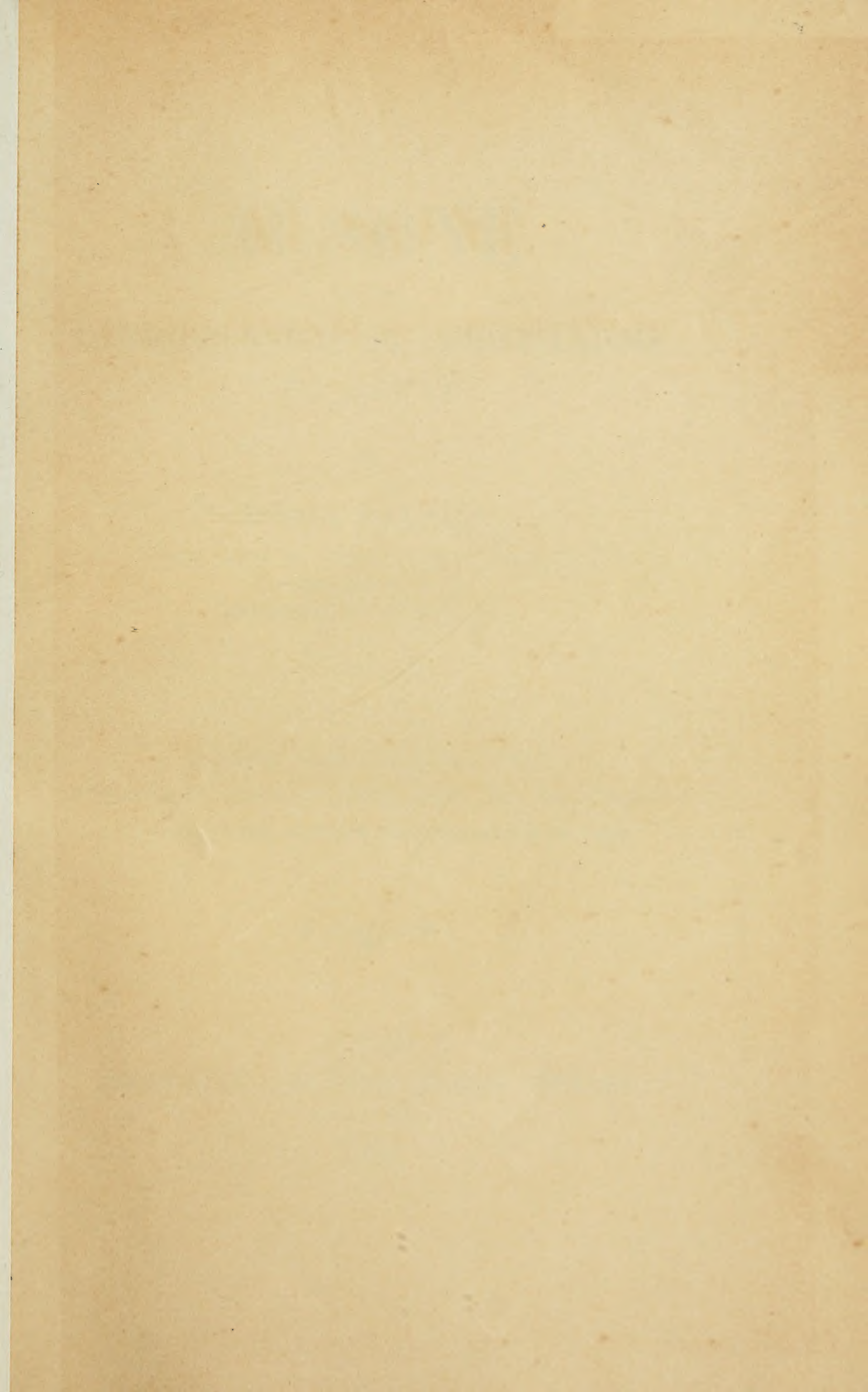
THÈSE COMPLÉMENTAIRE
PRÉSENTÉE POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

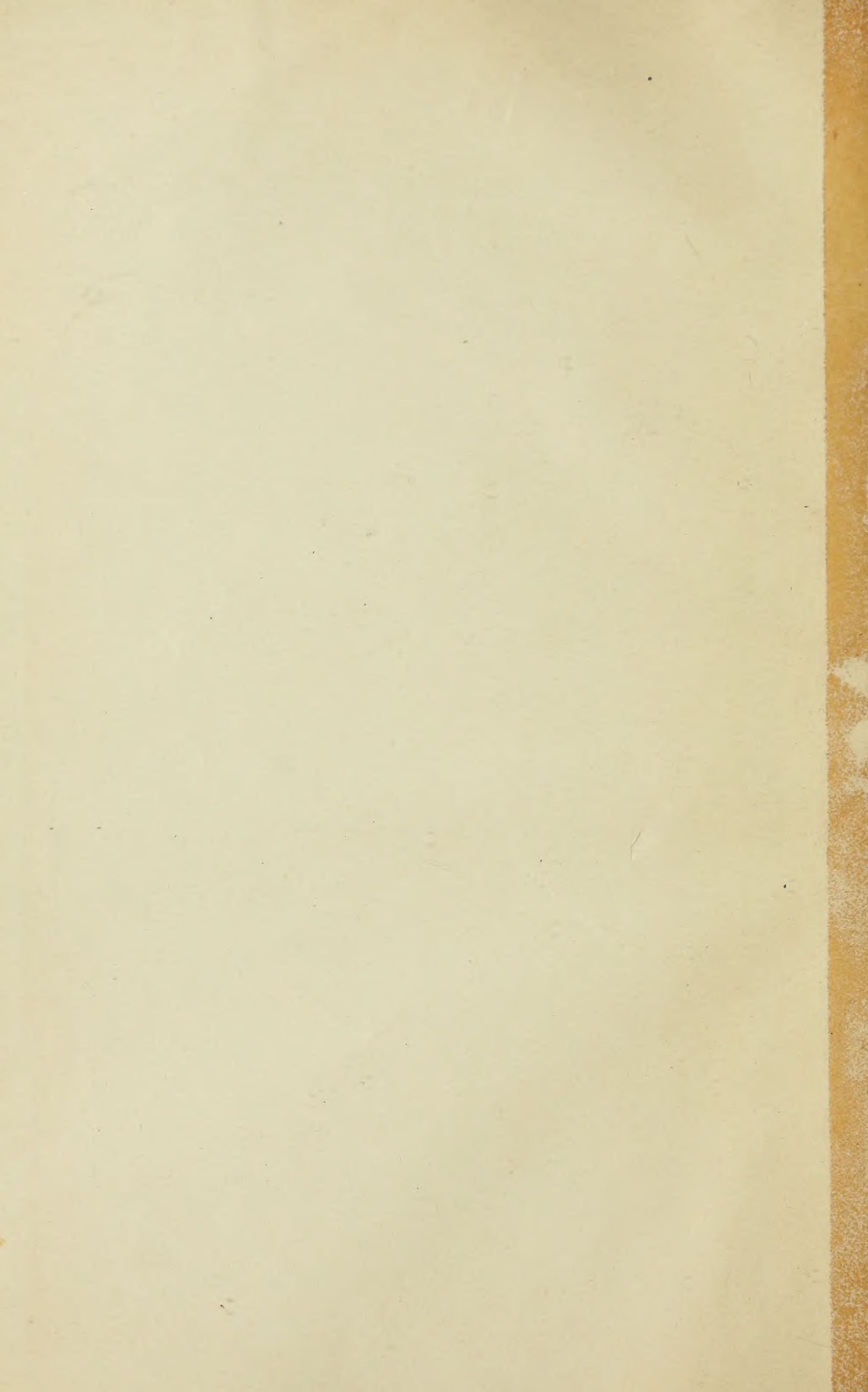


ALGER
IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA
3, RUE PÉLISSIER, 3

1906







AUSONE

ET LES

COMMENCEMENTS DU CHRISTIANISME EN GAULE

PAR

PIERRE MARTINO

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
AGRÉGÉ DES LETTRES
PROFESSEUR AU LYCÉE D'ALGER

THÈSE COMPLÉMENTAIRE
PRÉSENTÉE POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

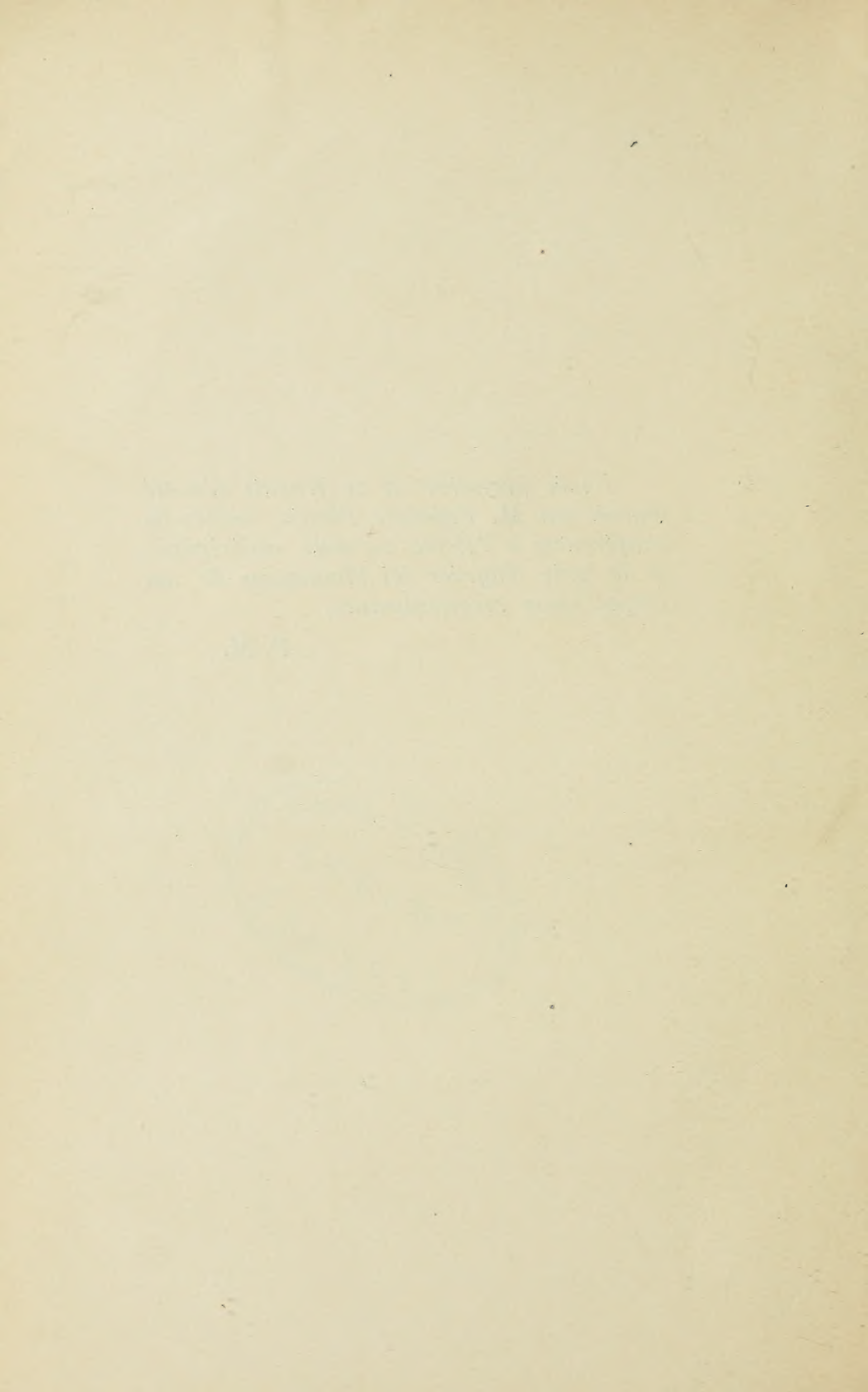


ALGER
IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA
3, RUE PÉLISSIER, 3

1906

L'idée première de ce travail m'a été donnée par M. Frédéric Plessis, maître de conférences à l'École normale supérieure ; je le prie d'agréer ici l'hommage de ma respectueuse reconnaissance.

P. M.



AUSONE

ET LES

COMMENCEMENTS DU CHRISTIANISME EN GAULE

I

AVANT-PROPOS

Peu d'histoires sont aussi obscures et incertaines que celle des débuts du christianisme en Gaule[1]. Il est relativement aisé de marquer ses commencements, d'où il est venu, où il a paru pour la première fois, quels ont été ses premiers apôtres et ses premiers martyrs : mais si l'on cherche vers quelle époque la religion nouvelle a cessé d'être la propriété exclusive d'un très petit groupe, ou plutôt celle de quelques fervents épars sur divers points de la Gaule : si l'on veut dire à

1. On n'a voulu inscrire en tête de ce travail, qui est seulement une petite contribution à une grande étude, faite par d'autres, ni une bibliographie générale de la question, ni même une liste complète des ouvrages qu'on a consultés, on s'est contenté de citer, au passage, les auteurs modernes auxquels on empruntait un argument, une indication, ou bien qu'on se permettait de contredire.

quel moment elle est devenue la croyance nationale, la foi gauloise, c'est là que paraissent les difficultés vraies. Il y a des documents, des textes, ecclésiastiques surtout ; mais ils sont rares : qui pis est, ils ne s'accordent pas très bien ; aussi ont-ils donné matière à d'infinies discussions, et ce qu'ils peuvent contenir de vérité historique échappe forcément ; on lit à travers ces textes les commentaires et les théories qui s'y sont édifiés plutôt que les textes mêmes.

Comme si la question n'était pas de soi assez ardue, il a fallu qu'on la compliquât. L'histoire sans être, comme Maupassant le lui reproche, « une vieille dame exaltée et menteuse », s'intéresse pourtant à la politique, et son jugement quelquefois s'en trouve gêné. Surtout quand elle parle religion, elle touche trop aux choses du jour, pour n'avoir pas souvenir des luttes et des passions contemporaines ; la matière est trop irritable, pour que les historiens n'apportent pas d'autres sentiments que l'absolue impartialité et le respect unique de la science. Ainsi, tandis que les écrivains religieux ont eu tendance à embellir les débuts du christianisme, à faire de son expansion, surtout en Gaule, non pas un lent progrès, mais une vive explosion, d'autres historiens, moins bien disposés pour l'idée chrétienne, ont voulu retarder aussi loin qu'il était possible le véritable établissement de la religion nouvelle : il semblait aux uns que plus ils montreraient son

antiquité, plus ils rehausseraient sa valeur dogmatique[1]; aux autres que le retranchement de deux ou trois siècles d'existence vaudrait autant contre le christianisme qu'un bon argument philosophique. Dès lors, on oublia vite que la question était uniquement historique ; et l'éternelle discussion sur l'apostolicité en Gaule des premières églises a été longtemps une querelle presque politique[2].

On a pourtant regardé la question au point de vue scientifique. L'histoire était là pour nous montrer comment les religions, anciennes ou modernes, se sont répandues : elle disait que le plus souvent, après un brusque élan au début, les progrès s'étaient ralentis et que la conversion d'une race, ou même d'une nation, avait voulu l'effort de plusieurs siècles : le christianisme était-il un phénomène à part ? En outre, pour nous en tenir à la Gaule, il y avait autre chose que des textes ecclésiastiques : et, lorsque M. Le Blant, en 1856, étudia les inscriptions chrétiennes de l'ancienne France, leur « chronologie, leur répartition « géographique, lorsqu'il introduisit dans le « champ de la discussion, l'élément nouveau de « l'épigraphie[3] », il parut que ses conclusions

1. « Autrefois on écrivait l'histoire religieuse non pas pour raconter, mais pour prouver : l'histoire religieuse était une annexe de la théologie. » Renan, *Conférences d'Angleterre*, p. 70.

2. Houtin, *La controverse de l'apostolicité des Eglises de France au XIXe siècle*, 2e édition, Paris, 1901.

3. *Manuel d'Épigraphie chrétienne*, Paris, 1869, p. 97.

pouvaient avoir une exactitude et une précision presque scientifiques. « De cette distribution ma-
« térielle des plus vieux monuments chrétiens,
« j'ai dû conclure, disait-il, que les textes histo-
« riques, les écrits de Sulpice Sévère, ceux de
« Grégoire de Tours, les Actes célèbres de saint Sa-
« turnin disent vrai quand ils nous montrent, con-
« trairement à ce que quelques-uns vont répétant,
« la foi se répandant peu à peu et tardivement
« en Gaule [1] ». Depuis, les historiens ont, en majorité, accepté cette manière de penser : on la trouvera en particulier dans un des travaux les plus récents, dans le tome de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse qui a pour titre : *Le christianisme et les barbares* [2]. Toutefois, on n'y a peut-être pas été assez affirmatif : la rareté des documents explique d'ailleurs cette timidité.
« Si l'on s'en tenait aux éléments tirés des seules
« inscriptions datées, disait en 1869 M. Le Blant,
« il faudrait supposer la propagation nulle aux
« trois premiers siècles, timide au IVe, grandis-
« sante au Ve, et complète seulement à l'âge sui-
« vant. Chaque page de l'histoire repousse cette
« apparence [3] ». C'est peut-être bien cette *apparence* qui est la vérité : et l'on voudrait apporter

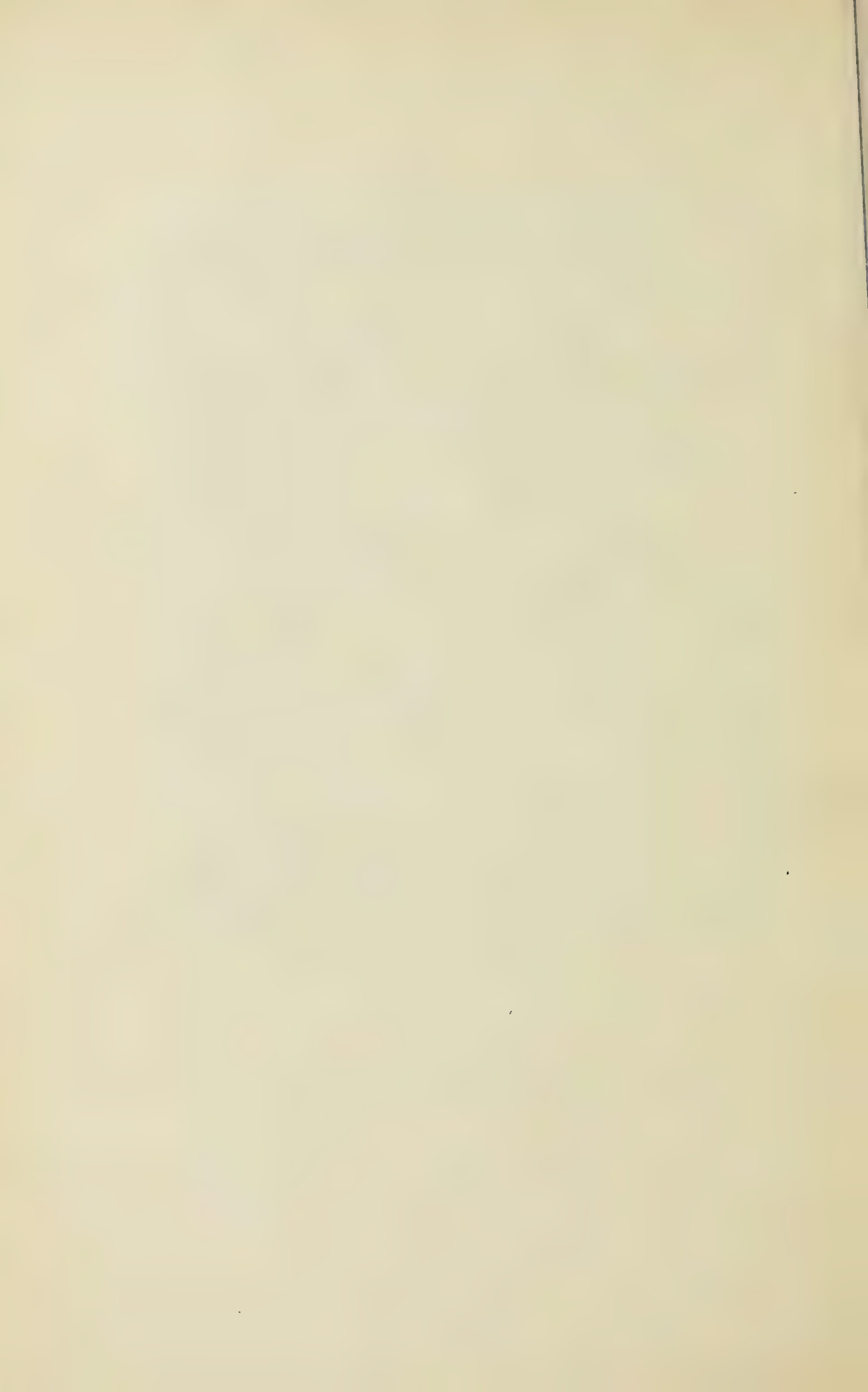
1. *Nouveau Recueil d'Inscriptions chrétiennes*, Paris, 1892, Préface, p. IV : l'auteur reprend mot pour mot ce qu'il disait dans la préface du premier recueil.

2. On cite cet ouvrage, plutôt que bien d'autres, parce qu'il est le plus récent.

3. *Manuel d'Épigraphie chrétienne*, p. 123.

ici à l'appui de la thèse, que M. Le Blant présentait en la rejetant, un texte ou plutôt une série de textes encore peu utilisés. Ce sont les œuvres du poète Ausone.

On y a vu surtout les exercices, les tours de force poétiques, les longs délayages d'un rhéteur ennuyeux : et le peu d'intérêt de l'œuvre empêche qu'on aille y chercher tous les renseignements historiques dont elle est riche. Or, Ausone nous montre, par tout ce qu'il nous dit de lui et des siens, l'histoire à travers plusieurs générations d'une famille gauloise : en ajoutant ce que nous savons d'elle par ailleurs, nous verrons, en un exemple caractéristique, le passage lent du paganisme au christianisme, surtout la résistance toujours renouvelée du paganisme, les difficultés où le christianisme s'est heurté, le temps qu'il lui a fallu pour avoir une vraie victoire. A cette question générale s'ajoutera un intérêt de détail : la religion d'Ausone est l'objet, depuis longtemps, d'une discussion qui dure encore, et je ne crois pas que les conclusions acceptées aujourd'hui soient vraiment acceptables.



II

LES *PARENTALIA* D'AUSONE

A part quelques poésies, qui sont pour la plupart des exercices de métrique sans intérêt, presque toute l'œuvre d'Ausone a été composée vers la fin de sa vie ; du moins c'est à cette époque, très vraisemblablement, qu'appartiennent les textes dont nous aurons surtout à tirer parti. La valeur de leur témoignage n'est pas atteinte par là ; bien au contraire ; d'abord nous n'y trouverons point de contradictions, comme il y en a parfois entre les écrits d'un même auteur, composés à des dates éloignées. Puis l'intention qui poussa Ausone à écrire la plupart de ses poésies favorise singulièrement notre recherche ; visiblement il a voulu parler de lui et de sa vie passée, à un moment où il était déjà trop âgé, pour que ses sentiments, ses passions, les influences du dehors vinssent en modifier la teneur ; il voyait son existence d'un seul regard, et la jugeait comme une œuvre achevée.

En l'année 379, âgé de soixante-dix ans, après avoir été professeur de grammaire, puis professeur de rhétorique à Bordeaux, enfin précepteur

impérial, après être devenu en quelques années, par la faveur du prince, comte, questeur du palais, préfet des Gaules, Ausone fut nommé consul par l'empereur Gratien son élève. Ce fut l'événement capital de son existence ; lui, dont les débuts avaient été si humbles, qui était resté si longtemps dans sa chaire de Bordeaux, aimé et admiré de ses disciples, mais sans vraie renommée, il sentit grandir en lui un tout autre personnage ; le consulat était, alors encore, regardé comme la magistrature dernière, le suprême honneur. Mais cette dignité était chose fugitive : Ausone voulut en consacrer à jamais la mémoire. Comme si l'année 379 avait eu l'importance d'une date historique, il composa des *Fastes* qui allaient depuis la fondation de Rome jusqu'à son consulat [1]. Puis, sa carrière universitaire et administrative étant désormais terminée, il se donna tout entier à la poésie, qui lui permettrait de commémorer le grand événement et d'immortaliser son nom devenu si vite éclatant. Comme beaucoup de vieux professeurs, il ne voulut point se désintéresser des études qui avaient été son métier et son bonheur ; il voulut se continuer, se raconter, mais il y mit moins de modestie qu'ils ne font d'ordinaire.

1. Nous possédons les *Epigrammes* qu'il avait composées sur ces *Fastes ;* il calcule ainsi le temps écoulé depuis Romulus jusqu'à lui :

Annis undecies centum conjuge quaternos
Undecies, unamque super trierida necte.

Or, peu de temps avant son consulat, en l'année 378, Julius Ausonius, son père, était mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans[1] : la simultanéité de ces deux grandes circonstances de sa vie, un grand chagrin et une grande joie, dut donner à Ausone l'idée d'écrire ses *Mémoires*, ses *Souvenirs* ; il voulut associer ses amis à la gloire qui lui venait si brusquement. « Il réveilla les mânes de son « aïeul, de son père, de ses professeurs, de ses « amis pour leur apprendre qu'il avait été « consul[2] » et, comme la mort de son père était tout justement une occasion, il commença par sa famille. C'est ainsi qu'il composa l'*Epicedion in patrem* et les *Parentalia*. « Cet opuscule, dit-il, « n'a pour lui ni l'agrément du sujet, ni l'attrait « du titre : c'est l'inspiration d'une piété doulou- « reuse, un souvenir d'affection à tous ceux qui « m'étaient chers et dont je pleure la perte. Ce « livre est intitulé les *Parentalia*, d'après l'antique « dénomination de ce jour consacré par Numa « aux mânes des familles : le plus saint devoir « de ceux qui survivent est d'honorer la mé- « moire de ceux qui ne sont plus[3] ». Ausone reprit dans ce livre, sous une forme littéraire et poétique, les vieilles traditions de l'aristocratie romaine :

1. D'après l'*Epicedion in patrem*, vers 61 : le chiffre est peut-être un compte rond. Dans la *Parentale*, I, vers 4, le poète donne à son père 88 ans (undecies binas vixit olympiadas : onze fois huit ans).

2. *Œuvres d'Ausone*, traduction Corpet : collection Panckoucke, tome I, notice, p. 1.

3. *Parentalia*. Præfatio in prosa, trad. Corpet.

ce qu'il présente à son lecteur c'est, pour ainsi dire, la série des *imagines* de ses ancêtres ; mais au lieu de suspendre à leurs portraits la sèche indication de leur nom, de leurs titres, du temps où ils vécurent, c'est par une pièce de vers plus ou moins longue, plus ou moins émue, que le poète cherche à nous les faire connaître. Le recueil est précieux : c'est là surtout qu'Ausone nous a parlé de lui et des siens[1].

Plus tard, ayant terminé ce que l'on pourrait appeler ses « Mémoires intimes », il consacra ses vers aux professeurs de Bordeaux qui avaient été ses collègues ou ses amis, donnant ainsi comme la seconde partie de ses *Mémoires* : « Souvenirs littéraires et universitaires[2] ». De telles préoccupations, de semblables travaux ont toujours été le fait d'un écrivain dont la carrière brillante est terminée, et qui prend ses dispositions pour faire

1. Les *Parentalia* ont été composées après le consulat : Ausone le dit formellement *(Par.*, IV, 31). Reste à fixer la date. Schenkl *(D. Magni Ausonii opuscula*, Berolini, 1883, in-4°, Proœmium, p. XVI) soutient qu'il faut les placer après 385 : l'affirmation reste sans preuves : de plus, Schenkl les place après les *Eloges des Professeurs de Bordeaux ;* or, la préface de ce recueil indique formellement le contraire. Plus on rapprochera la composition des *Parentalia* de l'année 379, plus on aura chance d'être dans la vérité ; en effet, dans la *Par.*, IX, consacrée à sa femme Sabina, morte à 28 ans, Ausone nous parle de la fidélité inviolable qu'il lui garde : Voici trente-six ans qu'il est veuf *(Par.*, IX, 7 et 2). Or, Sabina, qu'il avait épousée vers 334, mourut vers 343 (Cf. Chronologie de l'édition d'Ausone par Peiper). Les trente-six années du veuvage d'Ausone nous conduisent précisément en 379. Le recueil est donc de l'époque même du consulat, ou de l'année 380 : c'est du moins à ce moment qu'il fut composé en très grande partie.

2. *Commemoratio professorum Burdigalensium.*

passer de lui à la postérité le plus qu'il pourra. Ausone nous invite donc dans ses *Parentalia* à nous souvenir avec lui de tous ses parents, de ses chers disparus, et ce serait pour nous un encouragement à le suivre. Mais comme nous voulons envisager l'histoire de cette famille au point de vue seulement du christianisme, nous négligerons beaucoup de détails et nous supprimerons nombre d'indications : toutefois, pour la clarté de l'exposé, il paraît nécessaire d'observer l'ordre chronologique et généalogique ; de voir, à travers les générations, comment cette famille gauloise, type sans doute de beaucoup d'autres, a longtemps résisté au christianisme, jusqu'à quel moment elle a prolongé sa lutte, et comment elle s'est laissé gagner. Pour cela, il nous faut étudier d'abord les ancêtres paternels et maternels d'Ausone, reconstituer brièvement l'histoire des deux familles qui, venues de points différents de la Gaule, se sont unies, et ont fini, avec le poète-consul, par s'établir à Bordeaux [1].

---

1. Le travail a déjà été fait au point de vue de l'histoire de la famille d'Ausone. (Voir en particulier Jullian, *Ausone et son temps*, *Revue historique*, tomes XLVII et XLVIII). Mais nous le reprenons sous un aspect nouveau ; et, de plus, beaucoup d'assertions jusqu'ici admises, nous semblent devoir être corrigées.



III

LA RELIGION DES ANCÊTRES MATERNELS D'AUSONE

Les plus anciennes informations dont nous pouvons disposer sur les origines d'Ausone ne nous repoussent qu'au milieu du IIIe siècle, c'est-à-dire une cinquantaine d'années seulement avant la naissance du poète. Encore ces renseignements sont-ils fort incomplets : par eux il n'est possible de connaître vraiment que les ancêtres maternels du poète ; il a laissé à dessein dans une demi-obscurité tout ce qui a trait à la famille de son père, et cela, pour des raisons qu'il sera utile peut-être d'examiner.

« La famille dans laquelle il naquit était toute gauloise... Il se montre à nous comme un Gaulois de vieille souche, ayant encore, au beau milieu du IVe siècle, le pieux souvenir de la langue, des dieux et des traditions celtiques[1]. » A ne regarder qu'Ausone, l'affirmation est fort douteuse, et la conjecture mal autorisée ; mais pour ses ancêtres maternels, cela est tout à fait vrai. Ils sont Gaulois.

Au milieu du IIIe siècle vivait dans le pays des

1. Jullian, *Revue historique*, XLVII, 244.

Eduens, peut-être à Autun même, capitale de la région, un certain Arborius, père du grand-père maternel d'Ausone[1] ; il appartenait à la noblesse du pays. C'était, nous dit le poète, « un illustre « nom d'origine éduenne, dont la noblesse « embrassait plusieurs familles et dans la pro- « vince lugdunaise, et dans la puissante cité des « Eduens, et dans la Viennaise aux cimes alpes- « tres[2] ». Arborius était en outre très riche ; il brillait par son « opulente magnificence[3] » : tous ces détails satisfaisaient assez la vanité d'Ausone pour qu'il nous ait complaisamment renseignés.

Mais la Gaule était alors fort troublée et ses malheurs furent particulièrement douloureux aux ancêtres d'Ausone. Tetricus, le dernier des empereurs gaulois qui essayèrent, au milieu du IIIe siècle, de rétablir l'indépendance nationale, voulut jeter bas la ville autour de laquelle se groupaient les fidèles de la puissance romaine. Or, c'était justement Autun ; les Eduens, ses habitants, qui avaient été, dans l'ancienne France, les premiers alliés de Rome, étaient fort opposés aux tentatives de séparatisme. La ville fut assiégée, prise au bout de sept mois, « laissant au « vainqueur un amas de cendres qui ne purent jamais être relevées complètement[4] » (270). C'est

1. *Parentalia*, IV, 8. Je renverrai toujours à l'édition Peiper.

2. *Par.*, IV, 3, sqq.

3. *Par.*, IV, 7.

4. Bloch, *La Gaule romaine*, p. 269.

à la suite de ces événements, semble-t-il, que le bisaïeul d'Ausone résolut de s'expatrier ; voici, en effet, en quels termes le poète conte cette triste histoire : « Des revers jaloux ruinèrent « notre maison et son opulente magnificence. « Mon aïeul et son père furent proscrits lorsque « Victorinus, vainqueur, eut l'empire et que le « pouvoir retomba ensuite aux mains de Tetri- « cus[1] ». La désignation historique est ici assez vague ; toutefois, comme il s'agit non d'un exil volontaire, mais certainement d'une proscription, il est plus vraisemblable d'expliquer cet exode par la catastrophe d'Autun[2].

Quoi qu'il en soit, vers l'année 270, le bisaïeul d'Ausone, que ces événements avaient complètement ruiné, s'enfuit au loin avec son fils alors tout jeune[3], Cæcilius Argicius Arborius, le grand-père du poète. Il alla jusque sur les bords de l'Océan Atlantique, à Acqs (Dax), dans la Novempopulania, c'est-à-dire dans la Gascogne actuelle[4]. La famille s'installa définitivement dans cette contrée nouvelle, bien que la défaite de Tetricus, en 273, lui eût rouvert les portes d'Autun ; mais la ville et la campagne des Eduens, malgré la bonne volonté des empereurs romains, se ressen-

1. *Par.*, IV, 8.

2. M. Jullian *(Revue historique*, XLVII, 245) admet qu'Arborius « se mêla beaucoup trop à la politique militante ». — C'est une simple conjecture.

3. Né vers 265.

4. *Par.*, IV, 2.

tirent toujours de la catastrophe : et rien sans doute n'y rappelait les exilés [1].

Dès à présent, nous pouvons chercher quelles étaient les croyances religieuses de la famille d'Ausone ; il est naturel de commencer par le bisaïeul. Autun et la région avoisinante avaient subi fortement l'influence du polythéisme romain. C'était là un effet des relations très anciennes qui, dès le IIe siècle avant J.-C., unirent le peuple des Eduens à Rome ; la langue, les mœurs, les usages politiques, et surtout la religion de la toute puissante alliée s'y étaient établis et développés plus solidement qu'en aucune autre partie de la Gaule : de nombreux temples enfermaient dans Autun les statues des dieux de Rome, et la persistance de ces traditions païennes fut assez vive pour retarder longtemps l'installation d'abord, ensuite l'expansion de l'église chrétienne [2]. Or, les ancêtres maternels d'Ausone étaient parmi les puissants de la contrée ; la famille était sénatoriale : elle appartenait donc à la classe des citoyens qui, par leurs intérêts et leurs relations, étaient le plus directement soumis à l'influence morale de Rome. Pour toutes ces

1. Voir Bloch, *ouvrage cité*, p. 367-8 des détails et des textes sur la décadence d'Autun.

2. A son arrivée dans Autun, saint Martin trouva le culte des idoles qui s'exerçait publiquement ; un demi-siècle après lui il y avait encore des païens et des sanctuaires publics. Le plus ancien évêque d'Autun que l'on connaisse est Reticius qui vécut au début du IVe siècle. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, I, p. 8 ; II, 174 et 176.

raisons, ni Arborius, ni son fils, ne pouvaient avoir été gagnés par les idées nouvelles.

Ausone, d'ailleurs, nous en donne la preuve formelle. Cæcilius Argicius Arborius, son grand-père, se maria à Acqs, avec une jeune fille de la ville, Æmilia Corinthia Maura, qui, comme lui, était très pauvre[1]. La situation de la famille, autrefois si riche et si puissante, était donc au début fort gênée ; toutefois, grâce à son activité, le grand-père d'Ausone put se donner une petite aisance[2] ; le métier qu'il exerçait nous édifiera sur ses croyances religieuses : « Tu connaissais, « lui dit son petit-fils, les nombres célestes et les « arbitres de nos destinées ; mais tu pratiquais « cette science en secret[3]. » En d'autres termes, Cæcilius Arborius était un astrologue ; mais comme cette profession n'était pas tenue en grande estime, il s'en cachait prudemment ; voilà qui s'accorderait bien mal avec le christianisme !

Faut-il supposer que cet astrologue n'aurait même pas accepté la religion romaine, et en serait resté aux primitives superstitions de la Gaule ? Serait-ce un dernier descendant des druides, qui, comme le dit César, « enseignaient le cours des astres » ? La conjecture ne serait pas invraisemblable ; en effet, les dieux gaulois résis-

1. *Par.*, IV, 14.
2. *Par.*, IV, 15.
3. *Par.*, IV, 7.

tèrent longtemps[1] ; les druides, qu'ils aient été ou non persécutés, conservèrent leur influence jusqu'au IVe siècle, échangeant, il est vrai, « leur antique suprématie contre une popularité de bas étage[2] ». Mais aucun texte ne permet une telle affirmation ; il y avait beaucoup d'astrologues païens; les pratiques de l'astrologie étaient parfaitement compatibles avec le paganisme ; et il est plus simple d'admettre que Argicius Arborius fut un de ces innombrables astrologues qui pullulaient à la surface du monde romain, exploitant l'universelle crédulité. D'ailleurs, si le grand-père d'Ausone avait été d'origine druidique, son petit-fils, toujours vaniteux, n'aurait pas manqué d'en faire état dans les *Parentalia*. « Un druide « en tête d'une généalogie gauloise du IVe siècle « de notre ère faisait le même effet que de nos « jours un croisé dans une famille française[3] » ; s'il l'avait pu, assurément, Ausone n'aurait pas manqué à rehausser de la sorte l'illustration de sa famille. Il n'a pas oublié ce détail dans l'éloge d'un des professeurs de Bordeaux, son collègue, Attius Patera : « Il était de race druidique, si la

1. Voir Schultze : *Geschichte des Untergangs der grieschich-römischen Heidentums*, 1892, tome II, p. 105.

2. Jullian, *Gallia*, p. 287. Voir Fustel de Coulanges, *Gaule romaine*, Paris, 1891, p. 115, et *Nouvelles recherches sur quelques points d'histoire*, Paris, 1891, p. 183-sqq. Bouché Leclercq, *L'astrologie dans le monde romain* (*Revue historique*, LXV, 260). Bloch, *La Gaule romaine*. D'Arbois de Jubainville, *Revue archéologique*, XXXVIII, 374, et XXXIX, 111. Duruy, *Revue archéologique*, XXXIX, 247.

3. D'Arbois de Jubainville, *Revue archéologique*, XXXVIII, 377.

renommée ne nous trompe pas[1] » ; le frère de cet Attius, Phœbicius était plus ou moins un druide : Ausone nous dit formellement qu'il était prêtre de Bélénus[2]. D'ailleurs, trait singulièrement caractéristique, cette famille druidique passa rapidement au paganisme[3] ; le fils d'Attius Patera, le neveu de Phœbicius, Attius Tiro Delphidius, reconnaissait les dieux de Rome[4]. Dans le milieu universitaire auquel appartint Ausone, il n'y avait que des fidèles de la vieille religion romaine.

On peut donc admettre que le grand-père d'Ausone, l'astrologue, était un franc païen, de ceux dont les empereurs chrétiens et les conciles condamnèrent obstinément les superstitions et les pratiques magiques ; il n'a, dès lors, certainement pas élevé ses enfants dans les croyances chrétiennes[5]. Æmilius Magnus Arborius, son fils, l'oncle d'Ausone, né au début du IVe siècle, fut un avocat d'une grande renommée[6] ; rien ne permet de conjecturer qu'il se soit converti ; au contraire, la *Parentale* que lui consacre Ausone

1. *Commemorat. Prof. Burdig*, IV. Cf. *ibidem*, X, 27.
2. Beleni æditiuus nil opis inde tulit. *Prof. Burdig*, X, 24.
3. Par intérêt, car le druidisme ne rapportait plus rien !
4. *Prof.* V, 8, puer celebrasti Jovem.
5. Bien plus, les croyances astrologiques de l'aïeul semblent s'être perpétuées chez ses descendants, en particulier chez Ausone. Voir son *De ratione puerperii matris*, où sont développées des croyances astrologiques. Voir aussi d'autres pièces astronomiques où Ausone s'occupe beaucoup des signes du Zodiaque et des divisions de l'année.
6. *Par.*, III.

conviendrait mal, par le ton général et par les détails qu'elle renferme, à un mort chrétien. Il est peu probable, de même qu'Æmilia Æonia, fille de l'astrologue et sœur d'Arborius, ait eu des croyances différentes de celles de son père et de son frère : les vers dans lesquels Ausone commémore son souvenir[1] évoquent à notre imagination l'image de la matrone païenne, dont l'antiquité romaine nous a laissé la figure, belle et pure, mais un peu froide et rigide[2].

Voilà l'histoire des ancêtres maternels d'Ausone ; arrivés au premier tiers du IVe siècle, nous n'avons découvert encore aucun indice de christianisme. Pourtant on en a voulu voir ; mais il a fallu pour cela toute la bonne volonté des Bénédictins, saintement désireux de donner le baptême aux auteurs qu'ils introduisaient dans leur *Histoire littéraire de la France*. Parlant de l'astrologue Arborius, devenu pour la circonstance « astronome et philosophe », voici le procédé ingénu par lequel ils font entrer ce païen au sein de l'Eglise : « Ausone, en finissant son éloge, ne « fait pas difficulté de nous dire qu'il était entré « dans l'héritage des saints[3]. Cependant, une « des sciences qu'il professait [l'astrologie] « n'était guère propre à l'y introduire ; mais *il*

1. *Par.*, II.

2. D'un troisième enfant, Æmilia Hilaria, tante d'Ausone, il sera parlé plus loin.

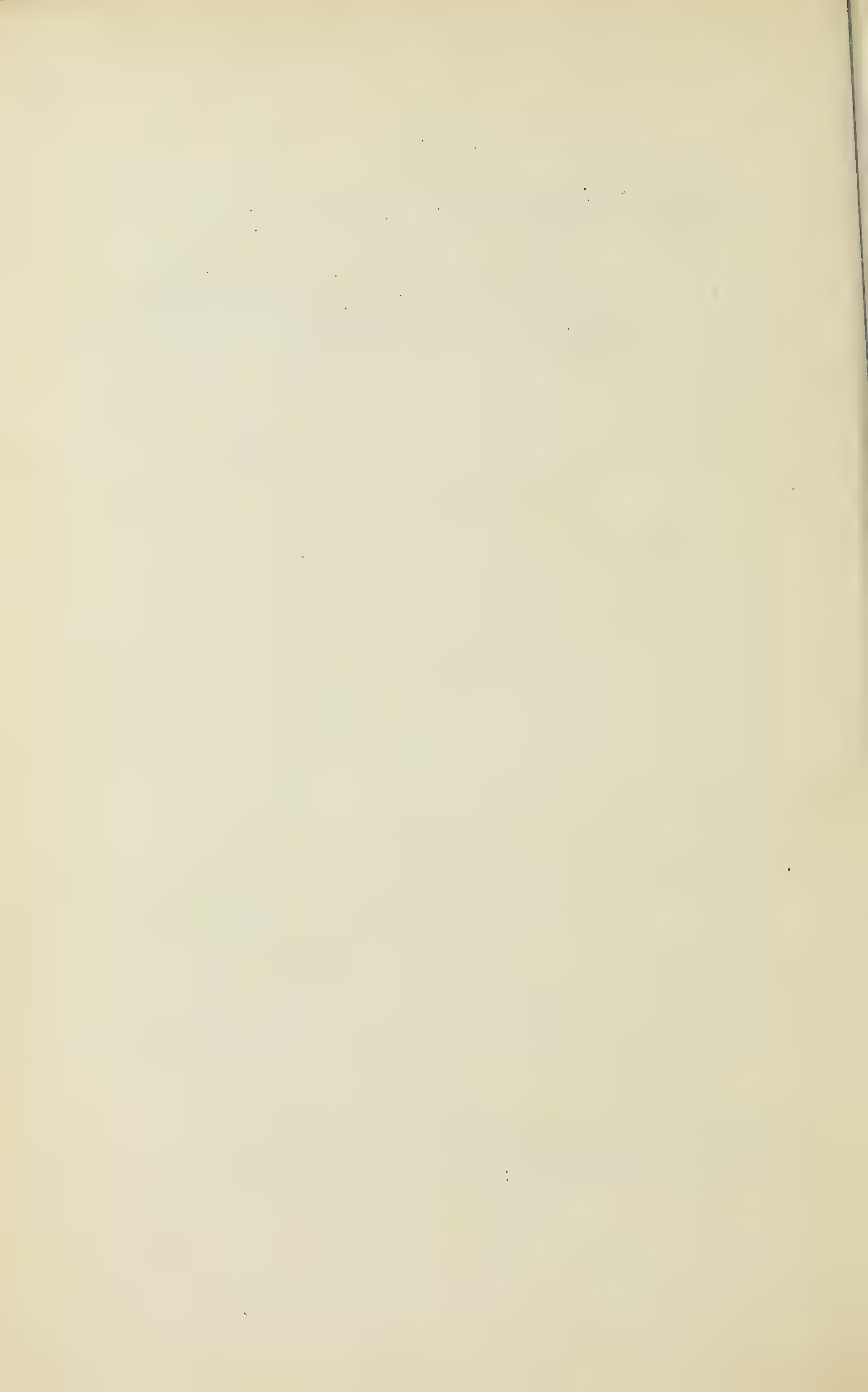
3. Le texte latin dit : Elysiam sortitus sedem...

« *avait la discrétion de ne s'y appliquer qu'en son* « *particulier*[1] ! »

Donc, ce n'est pas de ses ancêtres paternels qu'Ausone pouvait recevoir la croyance chrétienne ; la famille de son père devait-elle la lui transmettre ?

---

1. *Histoire littéraire*, tome I, 2e partie, p. 58.



IV

LA RELIGION DES ANCÊTRES PATERNELS D'AUSONE

Une des filles de Cæcilius Arborius, Æmilia Æonia, fut, avons-nous dit, la mère d'Ausone ; en effet, vers 308, elle épousa Julius Ausonius, médecin, sans grande fortune, semble-t-il. Quel était ce Julius Ausonius ? Quelles étaient les origines paternelles de notre poète ? Ausone nous renseigne fort mal là-dessus, alors que, pour tous ses autres parents, il a soin de nous indiquer scrupuleusement leurs ancêtres et les membres les plus proches de leur famille. Ce silence et cette obscurité ont lieu de nous surprendre ; ni dans l'*Epicedion in patrem*, ni dans les *Parentalia*, ni dans aucun autre passage de ses œuvres, il ne nous dit quel était son grand-père paternel ; en revanche, comme il attache un grand prix à la noblesse, il ne s'est pas fait faute de nous vanter les origines sénatoriales de sa mère et de sa femme. On est dès lors en droit de supposer qu'il eût fait de même pour son père, s'il lui eût été possible. De ce silence embarrassé ne peut-on pas même tirer une conclusion désagréable pour la vanité d'Ausone ? Les ancêtres

de Julius Ausonius devaient n'avoir rien que de très humble. C'est d'ailleurs ce que confirme un passage de l'*Action de Grâces* prononcée par le poète, en 379, devant l'empereur Gratien qui l'avait nommé consul : « Je ne puis, pour attirer « la confiance, montrer les images de mes ancè- « tres, comme dit Marius dans Salluste ;... mais « ce que je puis citer, sinon vanter, c'est une « famille dont je n'ai pas à rougir[1] *(familiam non pœnitendam)* ». C'est là une origine très honorable, mais non illustre : il est fâcheux qu'Ausone s'en soit affligé et qu'il ait cherché, sinon à la cacher, du moins à n'en pas parler.

Le fait d'ailleurs n'a rien qui puisse surprendre ; bien souvent les professeurs, collègues d'Ausone, avaient d'humbles parents ; la plupart étaient sans fortune, et les édits impériaux, qui les dispensaient des lourdes charges municipales et leur accordaient de grands avantages, ne servaient pas seulement à rehausser leur considération ; les universitaires gaulois avaient besoin de ces ressources pour vivre décemment. Quelques-uns même étaient fils d'esclaves ; c'est du moins ce qu'on peut lire à travers un texte d'Ausone. Dans les éloges qu'il consacra aux

1. *Act. Grat.*, VIII, 36. Non possum fidei causa ostendere imagines majorum meorum, ut ait apud Sallustium Marius, nec deductum ab heroibus genus... sed ea, quæ nota sunt, dicere potius quam prædicare ; patriam non obscuram, familiam non pœnitendam, domum innocentem, innocentiam non coactam, angustas opes. Voir *Epicedion*, 7, ce qui est dit du peu de fortune de son père.

professeurs de Bordeaux, il nous dit de Crispus, grammairien latin, et d'Urbicus, grammairien grec, que tous deux étaient des affranchis, mais qu'ils mériteraient d'être de naissance libre[1].

Le silence d'Ausone sur ses origines paternelles autorise toutes les suppositions; je demande à présenter ici une conjecture assez vraisemblable. Parmi les vagues renseignements que le poète nous donne sur son père, il en est un, vraiment singulier, qui n'a pas été relevé jusqu'ici, ou du moins mal interprété. « Je parlais difficilement en latin, lui fait-il dire dans « l'*Epicedion in patrem*[2], mais la langue de l'Atti- « que me prêtait pour m'exprimer d'élégantes « paroles[3]. » Julius Ausonius aurait-il donc été d'origine grecque? Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas de faire de Julius Ausonius, lui-même, un Grec : nous savons en effet qu'il est né, vers 290, à Bazas[4], dans la basse vallée de la Garonne; mais n'est-il pas permis de supposer que son père (Ausone n'en dit mot) était, comme tant

1. *Prof.*, XXI, 27. *Liberti ambo genus*, sed quos meruisse deceret Nancisci ut cluerent patribus ingenuis. A vrai dire, *liberti* est une correction de Schenkl (pour liberi et ambo), très vraisemblable, parce que, sans elle, le reste de la phrase ne peut s'expliquer. Même sans cette correction, il ressortirait du texte que certains professeurs n'étaient pas de naissance libre.

2. *Epicedion*, 9. Sermone impromptus latio, verum attica lingua Suffecit culti vocibus eloquii.

3. Pourquoi M. Jullian écrit-il (*Revue historique*, XLVII, 244) : « Son père parlait mal le latin ; le gaulois était sans doute sa langue familière » ? Le texte dit que Julius Ausonius parlait grec.

4. *Epicedion*, 4.

d'autres, un Grec venu soit de Marseille, soit de Rome, ou de Grèce directement? C'était peut-être un médecin [1] ; il se serait établi en Aquitaine. C'est là que naquit son fils ; mais cette patrie étant encore toute nouvelle pour lui, il portait profondément la marque de son origine, ne fût-ce que par cette difficulté à parler latin. A vrai dire, la supposition, si elle ne pouvait disposer que de ce seul texte, serait fort risquée ; mais voici un certain nombre de vraisemblances, sinon de preuves, qui l'appuient.

On sait d'abord combien nombreux ont été, dès une époque très ancienne, les rapports de la Grèce et de la Gaule [2] ; Marseille a été pendant longtemps un centre d'influence hellénique, et de cette ville s'épandait à travers la Gaule toute une véritable émigration de Grecs ; partout, principalement dans les grandes villes, à Lyon et à Bordeaux [3] surtout, on trouvait des médecins, des artistes, des négociants grecs. Le christianisme gaulois lui-même, à son début, est marqué d'influences gréco-asiatiques [4] : le grec fut longtemps la « langue chrétienne ». Bien mieux, on le

1. Noter la persistance des études médicales dans la famille. Le frère d'Ausone, Avitianus *(Par.,* XIII, 14) et sa tante *(Par.,* VI) étudièrent la médecine, continuant la tradition du père et sans doute du grand-père.

2. Voir Egger, *L'Hellénisme en France*, Paris, 1869. Jullian, *Gallia.*

3. Jullian, *Gallia,* p. 139 et 315 ; *Recueil des inscriptions de Bordeaux*, tome I, partie II. Etrangers : voir les inscriptions des Grecs habitant à Bordeaux.

4. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 289 et 454.

parlait couramment à Marseille et dans la Narbonnaise; on le parlait aussi dans les écoles où déjà il devenait une langue savante [1].

C'était en tout cas la langue des médecins. « L'Ecole médicale de Marseille était célèbre.... « C'est à cette école grecque que les médecins « gaulois paraissent s'être longtemps formés.... « La médecine publique fut tout entière importée « de la Grèce [2]. » Or, nous savons que, dans tout l'empire romain, les médecins, en immense majorité des Grecs, « ne parlaient qu'en grec pour « assurer leur crédit [3] » ; quelques-uns même rédigeaient leurs formules en vers grecs mystérieux [4]. Voilà qui expliquerait bien le parler grec du père d'Ausone, médecin lui aussi, et la difficulté qu'il ressentait à s'exprimer en latin.

Il y a plus; Julius Ausonius avait deux frères [5]. Or, de ces deux oncles du poète l'un, Jullius Callipio, vécut à la manière d'un épicurien voluptueux et insouciant: il gaspilla tout ce qu'il avait d'argent [6]; Ausone, avec des airs d'héritier déçu, semble même lui en avoir gardé quelque rancune. Quant à l'autre, Claudius Contentus, ce fut un

1. Egger, *L'Hellénisme en France*. Dans le *Recueil des inscriptions de Bordeaux*, M. Jullian cite des inscriptions en grec trouvées à Bordeaux.

2. Jullian, *Gallia*, p. 205 et 206.

3. M. Albert, *Les médecins grecs à Rome*, Paris, 1894, p. 98.

4. *Même ouvrage*, p. 113.

5. *Par.*, VII.

6. *Par.*, VII, 8. Noter aussi les noms de ces personnages: on dirait des noms de naturalisés.

négociant entreprenant et hardi, comme l'étaient beaucoup de Grecs venus en Gaule; il mourut jeune au loin, à Rutupies, en Angleterre, au cours d'un de ses voyages de commerce. Il avait « amassé par différentes voies, de grandes richesses [1] »; on a même insinué [2] que la manière dont il avait fait fortune, *variæ quæsita pecunia sortis*, ne révélait pas un personnage fort scrupuleux; or, les marchands grecs avaient alors mauvaise réputation. Quoi qu'il en soit, rien dans la vie des oncles d'Ausone ne s'oppose à notre conjecture: les détails que nous savons d'eux, nous portent tout au contraire à les regarder comme des Grecs.

D'ailleurs, même après que la famille d'Ausone se fut définitivement établie en Aquitaine, il semble bien que l'influence grecque y ait persisté. Un des descendants d'Ausone, Paulin de Pella, naquit en Macédoine, alors que son père y était proconsul; c'est par le grec qu'on commença son éducation; les esclaves grecs, nombreux dans la demeure de ses parents, eurent vite fait de le lui apprendre [3]; quand il lui fallut se mettre au latin, l'enfant y eut grand'peine; c'était pour lui une « langue inconnue [4] ». Voilà, à quatre générations

1. *Par.*, VII, 3.

2. Corpet, notice citée, p. 3, note 1.

3. *Eucharisticon Paulini*, 76. Vix bene comperto jubeor sermone latino Colloquio graiorum adsuefactus famulorum.

4. *Ibidem*, 78. Unde labor puero, fateor, fuit hic mihi major Eloquium librorum ignotæ apprendere linguæ.

de distance, une singulière analogie. Plus tard, au début du v[e] siècle, ce même Paulin de Pella, après la ruine et la mort des siens, vint habiter Marseille ; le choix qu'il fit de cette ville s'expliquerait à merveille, si ses ancêtres y avaient autrefois vécu, s'ils y avaient possédé quelque bien ; or, c'est justement ce que semble dire Paulin en son latin inhabile et incertain [1]. Il est fort possible que sans venir directement de Grèce [2], le grand'père paternel d'Ausone ait habité Marseille, où la colonie grecque était si importante. Son fils y aurait fait ses études médicales ; de là, comme tant d'autres, la famille serait venue en Aquitaine.

L'Aquitaine s'ouvrait en effet avec une particuculière bienveillance à l'émigration grecque ; nous le savons par ailleurs [3], mais Ausone lui-même nous renseigne abondamment. Il y avait à l'Université de Bordeaux plusieurs professeurs grecs : Citarius, qui venait de Syracuse et qui enseigna la grammaire [4], Censorius Atticus, Corinthius, Sper-

1. *Eucharisticon*, 522. Parva autem census substantia familiaris.

2. M. Jullian veut voir dans le nom d'Ausone « un nom gaulois » (*Revue historique*, XLVII, 244). Ausone a pris soin deux fois de nous dire que c'était un nom latin. (*Mosella*, 440, Ausonius nomen latium. *Epist.*, XVI, 76, Ausonius nomen italum). Les ancêtres d'Ausone ont très bien pu demeurer en Italie avant de passer en Gaule ; ils y auraient pris leur nom. Ausone parle d'un grammairien grec qui s'appelait Urbicus. Voir aussi l'exemple d'Eumène qui est cité plus loin.

3. Jullian, *Recueil des inscriptions de Bordeaux*.

4. *Prof.*, XIII et XIV.

cheus, Mnestheus, tous grammairiens [1]; ils étaient fort bien accueillis, et quelques-uns firent de nobles et riches mariages [2]. De ces naturalisations, le rhéteur Eumène nous offre un exemple typique ; le grand-père était Athénien ; il vint à Rome enseigner la rhétorique, puis passa à Autun ; c'est là que naquit son petit-fils Eumène ; celui-ci suivit la carrière du grand-père, et professa avec un merveilleux succès aux Ecoles Méniennes. Dans une condition plus humble, avec moins d'éclat, la famille paternelle d'Ausone eut peut-être même histoire.

Nous voici bien éloignés du père d'Ausone, et surtout de ses croyances religieuses. Les Bénédictins n'ont pas manqué d'en faire un chrétien. « Dans tout cet éloge, où le poète Ausone nous « présente son père comme un grand philosophe, « il ne dit pas un mot de son christianisme. On « ne peut néanmoins douter qu'il ne fût chrétien, « puisqu'on a des preuves que sa famille faisait « profession de piété [3] ». C'est le contraire qui est à peu près évident. Le portrait qu'Ausone nous donne de son père, ce médecin à demi-grec, imbu de la doctrine et de la morale des philosophes païens, est tout à fait conforme à celui d'un sage antique, d'un stoïcien, modéré dans ses désirs et dans la conduite de sa vie. « Son siècle, dit-il, le

1. *Prof.*, VIII.
2. *Prof.*, IX, 9.
3. *Histoire littéraire,* tome I, partie II, p. 214.

« comparait aux sept sages dont il pratiqua la « doctrine, mais il s'appliqua plus à vivre qu'à « discourir à la manière de ces philosophes[1] ». Rien dans ce que nous savons de sa vie n'est chrétien ; si, de plus, nous évoquons le souvenir des oncles d'Ausone, Claudius Contentus, ce trafiquant hasardeux, ou Jullius Callipio, cet épicurien voluptueux, nous pourrons affirmer, sinon avec une certitude absolue, puisqu'il ne saurait y avoir en cette matière de preuve positive, du moins avec une très forte vraisemblance, que la famille paternelle d'Ausone était païenne, aussi bien que sa famille maternelle.

Comment, dès lors, Ausone aurait-il pu être chrétien ?

---

1. *Par.*, I, 9.



V

LA RELIGION D'AUSONE

Il est bien difficile, en effet, de se le représenter, lorsqu'on lit ses œuvres, autrement que comme un païen pénétré à fond des idées religieuses de l'antiquité romaine. Assurément il a connu le christianisme, il en a parlé avec bienveillance, de manière même à faire supposer que c'était la croyance qu'il professait. Sur sa religion, il s'est livré une longue dispute, vieille de plusieurs siècles, et qui, quoique assoupie, dure encore. Je ne veux point en faire l'historique, ni même, cela n'étant d'aucune utilité pour notre sujet, énumérer les savants qui depuis le XVI[e] siècle ont plaidé pour ou contre [1]. L'opinion généralement répandue aujourd'hui accepte le christianisme du poète : les Bénédictins y ont beaucoup contribué : comme ils avaient baptisé les ancêtres d'Ausone, ils ne pouvaient faire moins que de donner au membre le plus illustre de cette famille les « sacrements de l'Eglise » ; c'était une glorieuse recrue qui ve-

1. On trouvera les éléments de cet historique dans le tome XIX de la *Patrologie* de Migne, col. 817. Mais l'énumération est fort incomplète.

nait faire nombre dans l'armée des premiers poètes chrétiens. A vrai dire, leur conscience historique était légèrement gênée par ce que l'œuvre d'Ausone a de peu chrétien ; aussi ne font-ils pas difficulté d'avouer qu'Ausone « n'avait « ni le cœur, ni l'esprit, ni peut-être les mœurs « assez chastes pour un chrétien [1] ». Tillemont qui pense comme eux écrit : « Il serait à souhai- « ter, pour l'honneur du christianisme, qu'il eust « plutost été payen. Car ses écrits sont partout « pleins de paganisme... Il méritera toujours de « passer plutost pour un payen que pour un « chrétien [2] ». C'est un mauvais chrétien, soit, mais c'est un chrétien. Bayle n'a rien trouvé à redire à cette affirmation et, avec quelques réserves, les travaux tout dernièrement parus y ont consenti. « Il était chrétien, dit M. Boissier, et « jusqu'à un certain point chrétien pratiquant... « Ce point me paraît hors de toute contestation [3]. » — « Ausone était chrétien », confirme M. Bloch dans sa *Gaule romaine* [4]. — « Ausone est chrétien », les auteurs de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse l'ont déclaré tout récemment [5] ; et après eux M. A. Baudrillart a encore proclamé : « La réponse n'est pas douteuse : oui,

1. *Histoire littéraire de la France*, tome I, partie II, p. 288.
2. *Histoire des Empereurs*, Paris, 1701, tome V, 185.
3. *Fin du Paganisme*, II, 79. Voir aussi Puech, *De Paulini Nolani Ausoniique epistularum commercio*, 1887, p. 23, 25 et 53.
4. Paris, 1901, page 405.
5. Paris, 1903, tome II, partie I, page 19.

« Ausone est chrétien [1] ». Seul, M. Jullian met en doute le christianisme du poète, mais sans donner peut-être à son affirmation toute la netteté qu'elle mérite [2]. L'histoire des ancêtres d'Ausone nous a montré que cette opinion était d'avance peu vraisemblable; je ne crois pas que la lecture des œuvres du poète puisse nous convaincre.

Les arguments que l'on fait d'ordinaire valoir sont ceux-ci [3] : d'abord, l'empereur Valentinien, prince chrétien, a choisi Ausone comme précepteur de son fils Gratien ; — il y a dans les œuvres du poète un certain nombre de passages où il est parlé plus ou moins vaguement de l'immortalité de l'âme, et du paradis; — Ausone a même écrit des vers sur la fête de Pâques et un poème, l'*Ephemeris*, qui renferme une longue prière, évidemment chrétienne. — Enfin, il a été en relations étroites avec saint Paulin de Nole.

De tous ces arguments, seuls l'*Ephemeris* et les *Versus Paschales* sont à retenir. Les citations, que l'on offre comme preuves des idées religieuses du poète, sont très vagues et elles conviennent aussi bien à l'idée païenne de la survivance, qu'à la croyance chrétienne de l'immortalité; bien plus,

1. *Saint Paulin de Nole*, Paris, 1905, page 9.

2. « Ausone est païen », dit-il dans *Gallia*, 1892. Mais l'affirmation est beaucoup moins nette dans l'article de la *Revue historique* déjà cité, dans *Ausone à Bordeaux*, 1893, et dans le *Recueil des inscriptions de Bordeaux*, tome II.

3. On les trouvera réunis dans l'*Histoire littéraire*, tome I, partie II, page 288, et dans le livre d'Everat : *De Ausonii operibus*, 1885.

Ausone met parfois en doute l'immortalité de l'âme[1]. Valentinien a de même très bien pu confier l'éducation littéraire de son fils à un païen, qui se trouvait être un professeur éminent : Gratien eut d'autres précepteurs, et d'ailleurs Valentinien demeura parfaitement neutre entre les deux religions. On ne peut pas prouver par là le christianisme d'Ausone, pas plus qu'on ne prouverait son paganisme en parlant de son amitié pour le païen Symmaque. Quant à sa correspondance avec Paulin de Nole, non seulement elle ne nous donne pas la preuve désirée, mais même elle est un des meilleurs arguments qu'on puisse imaginer en faveur du paganisme d'Ausone.

Examinons d'abord l'*Ephemeris* et les *Versus Paschales ;* chacune de ces deux pièces renferme une prière chrétienne ; l'authenticité en a été contestée par d'assez bons arguments, et elles font en effet singulière figure, parmi les autres poésies d'Ausone[2]. Mais acceptons les comme son œuvre véritable ; il ne paraît pas qu'on en puisse tirer grand profit pour la démonstration de son christianisme.

L'*Ephemeris* a été composé pendant le temps où

1. *Par.*, XXII, 15; XV, 11.

2. M. Ebert (*Histoire générale de la littérature au moyen-âge*, trad. fr., I, 320) affirme leur authenticité ; leur style, dit-il, ressemble tout à fait au style d'Ausone. Les arguments littéraires sont en général bien mauvais pour ces questions d'authenticité ; ils deviennent détestables quand il s'agit d'Ausone ; son style n'a rien d'original, et, si parfois il diffère de ses contemporains, c'est qu'il a un peu plus d'habileté qu'eux dans sa facture.

Ausone, précepteur de Gratien, habitait Trèves; l'empereur Valentinien était chrétien; aussi sa religion était-elle devenue naturellement celle de la majorité des courtisans. Ausone cherchait à se faire bien venir du maître et de la cour; or, il lui était aisé de tourner vers un sujet nouveau son talent poétique, et de célébrer le christianisme. On peut être désespérément incrédule et conter fort dévotement des légendes de saint; il n'y a là qu'un effort de psychologie et d'art. De plus, ce poème où sont énumérées les diverses occupations de la journée, est de forme absolument impersonnelle: ce n'est pas une *journée d'Ausone*, c'est la *journée d'un chrétien*[1], thème tout à fait général; et l'on aurait tort d'y chercher quelque confidence du cœur. D'ailleurs, l'*Ephemeris* est d'une inspiration religieuse fort médiocre; si les Bénédictins consentent à y voir « toutes les actions d'une journée sainte[2] », c'est qu'ils se montrent fort accommodants en matière de foi et de morale. Le héros d'Ausone se lève, et, au matin, il fait sa prière: la matière en est fort catholique, mais on y chercherait vainement le sentiment ému d'un fidèle; on dirait plutôt d'un philosophe qui voudrait, en termes dignes, parler de la divinité, et insisterait principalement

1. Observation déjà faite par Corpet: *traduction citée*, I, 304. « Il a coutume de prier chaque matin à son réveil », dit M. Baudrillart, *ouvrage cité*, p. 9. C'est de pure invention.

2. *Histoire littéraire*, tome I, 2e partie, p. 292.

sur le côté moral de la religion [1]. La prière est vite finie ; il semble alors que l'auteur et le fidèle poussent un soupir de satisfaction : *c'est assez prier ! (satis precum datum Deo !)* Le cœur une fois lavé par cette ablution mystique et matinale, on va pouvoir courir aux ordinaires occupations de la journée, et celle-ci qui commençait dévotement ne tarde pas à devenir fort mondaine : des invitations, des repas, de l'amour, des rêves ! Ausone nous dit, avec une imagination bien dépourvue de chasteté, ce que les songes ont parfois de voluptueux et d'immoral [2].

Aussi quand on a lu l'*Ephemeris*, ce dont on s'étonne surtout, c'est d'y voir figurer la prière : assurément, elle n'y a point sa place. Je ne vais point supposer, comme, après tout, il serait possible, qu'elle y a été insérée postérieurement par quelque poète chrétien, afin de sanctifier un recoin de l'œuvre d'Ausone ; on aurait introduit maladroitement une pensée pieuse dans le récit d'une journée toute donnée à des divertissements profanes. Je crois plutôt qu'il y a là comme un thème convenu où s'exerçait le talent des poètes : on trouve en effet dans les œuvres de Paulin de Nole une prière singulièrement semblable à celle d'Ausone ; un passage même est presque iden-

1. M. Baudrillart écrit *(ouvrage cité*, p. 9) : « Cette prière est assez vague pour convenir presque aussi bien à un de ces païens spiritualistes qui interprétaient les fables de la mythologie comme des symboles..... »

2. Vers 263.

tique [1]. Le maître et le disciple ont traité le même sujet, traité sans doute avant eux et autour d'eux par beaucoup d'autres ; l'un y a mis plus de style et l'autre un sentiment vraiment chrétien : mais le sujet n'en est pas moins un lieu commun. Un jour même Ausone imagina de faire mieux que ses rivaux, mieux qu'il n'avait fait lui-même : il écrivit une prière en vers rhopaliques [2], voulant, par ce tour de force métrique, enjoliver le christianisme : l'idée même est bien peu chrétienne.

D'ailleurs, il serait inutile d'y insister puisque le dernier défenseur du christianisme d'Ausone renonce à tirer un argument de l'*Ephemeris* [3]. Les *Versus Paschales* seront-ils plus édifiants ? Les derniers vers de la pièce [4] prouvent qu'elle fut également composée lors de l'arrivée d'Ausone à la cour de Valentinien : le poète se charge d'excuser les consuls de leur absence aux céremonies religieuses, et, à ce propos, il écrit une pièce chrétienne. On le voit ; comme l'*Ephemeris*, les *Versus Paschales* sont une œuvre de circonstance, une pièce de commande et, dès l'abord, ils ne peuvent en rien prouver le christianisme d'Ausone. D'ail-

1. Voir Ausone, *édition Peiper*, p. 307.
Paulin, vers 6 : Male velle facultas Nulla sit ac bene posse adsit tranquilla facultas.
Ausone, vers 16 : Male posse facultas Nulla sit ac bene posse tranquilla facultas.

2. *Edition Peiper*, p. 19. Scaliger nie l'authenticité de la pièce.

3. Baudrillart, *ouvrage cité*, p. 10.

4. *Edition Peiper*, p. 17.

leurs, là encore, son inspiration chrétienne n'est guère abondante ; il se contente de développer poétiquement ses connaissances sur le christianisme, connaissances de fraîche date et bien superficielles ; il a voulu se mettre au ton de la cour, et, comme presque tous les nouveaux venus, il le fait vite et maladroitement. Même, s'il a traité un sujet chrétien c'est qu'il était fin courtisan et qu'il trouvait là une occasion ingénieuse de flatterie : s'il parle abondamment de la Trinité céleste, c'est pour aboutir à la Trinité glorieuse des trois empereurs romains : Valentinien, Valens, Gratien.

> Tale et terrenis specimen spectatur in oris :
> Augustus genitor, geminorum sator Augustorum,
> Qui fratrem natumque pio complexit utrumque
> Numine partitur regnum nec dividit unum [1].

Voilà une comparaison dont se serait fort mal accommodé un chrétien ! Mais un poète, même païen, devait se sentir au cœur quelque sympathie pour une religion qui lui permettait d'écrire de si jolies choses [2].

1. *Versus Paschales*, vers 24.

2. On cite aussi : *Ep.*, VIII, 9. Instantis revocant quia nos sollemnia Paschæ, et *Ep.*, X, 17, primis sanctum post Pascha diebus. Ces vers sont postérieurs au consulat d'Ausone : il est de retour à Bordeaux, et obligé, par sa haute situation, *d'assister* aux fêtes de Pâques. Théodose (*Cod. Théod.*, 2, 8, 2) venait de les ranger parmi celles qu'il fallait obligatoirement chômer. Les fêtes légales, établies en France à la suite du Concordat, n'étaient-elles pas également obligatoires pour les membres de toutes les confessions ?

M. Baudrillart *(ouvrage cité*, p. 10) écrit : « Ausone se félicitait, bien que peut-être il n'y fréquentât pas beaucoup, que près de sa

A d'autres moments, au contraire, Ausone en a voulu au christianisme : il s'est affligé de l'attitude hostile que celui-ci avait envers la poésie et les lettres ; il s'est plaint qu'il lui prit ses amis. Sa correspondance avec Paulin de Nole va nous donner ses sentiments vrais, la croyance sincère du poète, aux derniers jours de sa vie.

chère villa de Primuliacum il y eut une église. Il était donc chrétien ». Je n'ai pu retrouver le passage avec la référence indiquée par l'auteur (*Ep.*, VIII ; *Id.*, V, 2), et je ne me souviens pas d'avoir rencontré pareille mention dans l'œuvre d'Ausone.



VI

LA RELIGION D'AUSONE

(Suite)

Ausone avait alors quatre-vingts ans ; il est naturel, à cet âge, qu'on aime les jeunes gens, et qu'on les veuille autour de soi pour jouir de la flamme de leurs yeux et de leur parole. Seuls les vieillards décrépits ont peur de cette énergie qui passe auprès d'eux et qui pourrait troubler la quiétude peureuse de leur engourdissement ; mais si l'intelligence a survécu à la ruine du corps, si elle anime encore le regard, alors le vieillard sera tout amour pour la jeunesse qui agite devant lui, vives et brutales quelquefois, les formes multiples de cette vie qui le quitte. Ausone aimait ses jeunes amis, ses anciens élèves : par eux le vieux professeur était heureux, et par eux aussi il souffrait.

Paulin de Nole [1], son élève le plus affectionné, lui avait donné de grandes joies. Le jour où il se

1. De son vrai nom Pontius Paulinus Meropius. Il ne fut appelé Paulin de Nole qu'après sa conversion, et lorsqu'il se fut fixé à Nole. Mais cette appellation est la plus fréquente. Voir sur la correspondance de Paulin de Nole des pages intéressantes dans Ebert, *ouvrage cité*, I, 316-335.

convertit au christianisme, Ausone en eut un extrême chagrin.

Cette conversion fit grand bruit à l'époque et, même longtemps après, les écrivains chrétiens la traînèrent orgueilleusement en triomphe dans leurs livres [1]. Voici les faits avec toute leur simplicité : vers 37 ans, Paulin de Nole, riche et de famille sénatoriale, se convertit au christianisme (390), assez brusquement pour que ses intimes en aient été surpris. Inutile ici d'expliquer cette conversion : il suffit de voir l'impression qu'elle fit sur Ausone et ce qu'elle nous apprend de lui.

En quittant l'Université, Paulin de Nole n'avait pas prétendu se débarrasser, comme d'une gourme de jeunesse, des influences qu'il y avait reçues ; il semble au contraire qu'il ait voulu, même devenu homme, rechercher les conseils et la direction littéraire de son ancien professeur. Il lui écrivait souvent [2] : c'étaient des lettres déférentes et affectueuses, où il disait ses projets de poèmes, où il sollicitait des critiques, où il présentait ses essais. Ausone, avec affection, mais conscient de son autorité, conseillait, critiquait, corrigeait, encourageait : nous avons conservé quatre de ses réponses [3], et par elles on peut voir combien

1. Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin.

2. Cette correspondance a été étudiée par M. Puech. *De Paulini Nolani Ausoniique epistularum commercio et de communibus studiis*, 1887.

3. *Edition Peiper*, p. 266, sqq.

minutieuse et forte put être sa direction littéraire : il serait invraisemblable qu'après avoir ainsi réglé, pendant une vingtaine d'années, l'intelligence de Paulin de Nole, il n'eût pas fini par avoir prise tout à fait sur son esprit.

Un jour Paulin cessa d'écrire ; il s'obstina dans son silence ; Ausone, surpris d'abord, ensuite peiné, lui adressa trois lettres [1] ; avec une insistance un peu affligée, il suppliait son ami de reprendre cette correspondance si douce pour lui. Point de réponse encore ; le vieillard ne se susceptibilisa point de cette indifférence du jeune homme, et, pour la quatrième fois [2], il voulut que la vivacité de ses plaintes parût tout entière dans une suite de vers soigneusement ornés. Paulin enfin répondit, mais ce fut pour renier son maître.

Ce silence, douloureux pour Ausone, s'explique bien aisément : on subissait depuis longtemps une influence, et à l'habitude de cette obéissance intellectuelle est venu, par surcroît, s'ajouter un sentiment d'affection : tout d'un coup, dans l'élan enthousiaste d'une conversion, cette influence disparaît brutalement ; il y a alors comme une lâcheté du cœur et de l'esprit : on hésite d'abord à réapparaître devant celui qui fut votre maître, et dont on sent encore l'étreinte passée, bien qu'on soit pris ailleurs. On se tait, on attend, on espère

1. De ces trois premières lettres, il n'en reste que deux, *édition Peiper*, p. 272.

2. *Edition Peiper*, p. 284.

que tout sera su ou deviné, sans qu'il soit besoin d'une confession ; et de l'attitude de celui qu'on abandonne, la vôtre alors dépendra. Si Ausone eût été chrétien, croit-on que Paulin ne lui aurait pas tout de suite annoncé sa conversion ? Pourquoi ce silence ? Comment l'expliquer, sinon par la peur des reproches ? Et pourquoi Paulin les aurait-il redoutés, s'il n'avait su que son maître devait être hostile au christianisme, hostile à la conversion d'un disciple affectionné ?

Ausone paraît avoir été en effet très surpris, lorsqu'il reçut cette nouvelle ; d'autres se chargèrent de la confession que Paulin n'avait pas osé faire ; et quelque précaution que le poète y mette, il ne peut dissimuler son inquiétude et son mauvais vouloir. Il sent que son ancien élève s'est détourné ; que, dans le nouveau milieu où il s'enferme, on doit lui faire honte de son amitié avec le vieux païen [1] ; il craint même qu'on ne lui ait interdit toute correspondance désormais avec celui qui était son ordinaire confident [2]. Aussi lui propose-t-il, si grand est son désarroi, d'assurer à leurs relations un mystère convenable : il promet de lui enseigner comment, grâce à certains secrets, les lettres peuvent échapper aux surveillances les plus avisées [3] : Surtout, dit-il, la femme

1. *Ep.*, XXIII, 30. Nostræque vereris crimen amicitiæ.

2. *Ibidem*, vers 6.

3. *Ibidem*, vers 28 : Innumeras possum celandi ostendere formas
Et clandestinas veterum reserare loquellas.

Voir vers 10 à 31. Presque toute la lettre est consacrée au développement de cette idée.

de Paulin, Therasia, n'en saura rien ![1] Or, c'était justement elle qui, très ardente en la foi chrétienne, avait le plus vivement poussé son mari à sa conversion.

Voilà des désirs de cryptographie bien singuliers chez Ausone, s'il eût voulu, dans ses lettres, féliciter Paulin de sa foi nouvelle, ou même ne lui rien dire qui ne pût être accepté par la pieuse Therasia et ses amis chrétiens ! Et en effet, comme s'il avait peur que ses lettres ne fussent surprises, lues et exploitées contre lui, Ausone, très gêné, évite toujours de préciser le motif du silence de Paulin : il n'y a que des allusions et des demi-mots, des reproches qui s'indiquent, mais n'osent s'exprimer. Pourtant son mécontentement apparaît très net ; il met bien quelque recherche, dans l'expression, et même par délicatesse, par habileté aussi, il semble à un moment se donner le ton qui pourrait plaire à son ami :

Certa est fiducia nobis
Si genitor, natusque Dei pia verba volentum
Accipiat, nostro reddi te posse precatu[2].

Si nous n'avions pas, dans la correspondance même des deux amis, des preuves formelles, comme il va paraître plus loin, sur les vrais sentiments d'Ausone, nous pourrions nous laisser prendre à ce texte, et conclure vite au christia-

1. *Ep.*, XXIII, vers 31.
2. *Ep.*, XXIV, 112.

nisme du poète. Mais il n'y a là qu'un artifice : pour revoir Paulin, Ausone lui vole ses arguments ; il lui vole son Dieu et s'adresse à ce Jésus qu'il ne reconnaît pas[1], mais qui a tant d'influence sur son ami. C'est une phrase polie et une pensée délicate. Mais partout ailleurs on ne lit, malgré les affectueuses précautions du style, que des reproches sur l'amitié trahie, des appels au sentiment, des évocations d'anciens souvenirs communs.

La preuve, jusqu'à présent, est, si je puis dire, purement négative : Ausone ne parle point, dans ses lettres, de ses propres sentiments, ou du moins il ne les laisse apparaître que d'une manière détournée. Mais les réponses de Paulin de Nole ont de quoi nous édifier : outre les déclarations formelles qu'elles contiennent, il est bien évident que jamais, si Ausone avait été le moindrement chrétien, Paulin ne les aurait écrites telles que nous les lisons.

Dans une première lettre assez brève[2], il se défend d'avoir oublié son ami, parle vaguement de sa propre conversion et ne fait qu'une ou deux rapides allusions à ses sentiments chrétiens. Cette réponse ne pouvait évidemment satisfaire Ausone, et dans une seconde lettre[3], beaucoup

1. Mais il croyait probablement à sa puissance ; de même beaucoup de chrétiens n'osaient pas nier tout à fait l'existence des dieux païens.

2. *Édition Peiper*, p. 289.

3. *Ibidem*, p. 292.

plus longue, Paulin de Nole donna sa justification complète.

D'abord il désavoue brutalement presque tout son passé. Autrefois, dit-il, il était d'accord avec Ausone pour célébrer Apollon et les Muses : maintenant il est soumis à une autre puissance, il veut se consacrer uniquement au Christ ; et de ses vers ressort, très nette, l'impression qu'il a été seul à renier ce passé, et qu'Ausone lui est maintenant, par les idées, un étranger. Ce n'est pas là simplement une impression de lecture : Paulin le déclare explicitement :

> Sed reditum inde meum, genitor, te poscere *mallem*
> Unde dari posset. Revocandum me tibi credam,
> *Cum steriles fundas non ad divina precatus*,
> Castalidis supplex averso numine Musis ?
> Non his numinibus tibi me patriæque reduces,
> *Surda vocas et nulla rogas* [1]. . . . .
> Si tibi cura mei reditus, illum adspice et ora
> Qui tonitru summi quatit ignea culmina cœli. . . [2]

Il n'est pas besoin, je crois, d'appliquer la torture à ces vers pour qu'ils crient la vérité. Si Paulin de Nole établit une telle opposition entre les fausses divinités et le vrai Dieu, s'il reproche à son ami de croire aux premiers, s'il l'invite enfin à cesser ses appels à des dieux sourds, inexistants, c'est apparemment qu'Ausone était

1. Vers 110.
2. Vers 119.

païen et même hostile au christianisme [1]. Pour faire accepter sa conversion, il fallait que Paulin réussît d'abord à faire accepter sa religion.

Et c'est pourquoi il a mis dans sa lettre une longue apologie du christianisme, bien singulière, si elle s'adressait à un chrétien ou même à un indifférent. Mais, écrite pour Ausone, elle paraît tout à fait naturelle ; le poète pensait que son jeune ami était égaré, jeté dans une impasse mauvaise du sentiment. Paulin devinait cette disposition d'esprit :

..... Sub illo
Tempore qui fuerim quo non *perversus* habebar [2]
.... cum credis *perversum* [3].
Non reor id sancto sic displicuisse parenti [4]
Mentis ut *errorem* credat sic vivere Christo
Ut Christus vixit. Juvat hoc, *nec pœnitet*
Hujus erroris. Stultus diversa sequentibus esse
Nil moror [5].

Il est fort pieux de s'offrir ainsi au mépris du monde ; et l'on sait que le premier zèle des convertis doit être la recherche des occasions où souffrira, pour disparaître, ce qui leur restait de « respect humain ». Mais, malgré sa jeune ardeur et la prise récente du christianisme sur lui, Paulin souffrait encore de ce reproche d'absurdité,

1. M. Baudrillart lui-même parle (*ouvrage cité*, p. 53) du « congé mélancolique et ferme » signifié par Paulin à son ancien maître.

2. Vers 132.

3. Vers 150.

4. Ce mot désigne Ausone.

5. Vers 283. Voir aussi vers 138.

quand il venait de son maître aimé ; il fallait faire entendre qu'on n'était point forcément pauvre d'esprit lorsque, grand seigneur et homme de lettres, on acceptait les explications et les consolations que jusque-là la parole de Jésus avait données aux humbles surtout et aux simples [1]. Laissant de côté, comme justification, l'affirmation de sa foi, puisque cet élan du cœur passait bien loin de l'esprit d'Ausone, Paulin de Nole avait plaisir à montrer que la raison elle-même pouvait être satisfaite par la croyance nouvelle. Par deux fois, il fait l'éloge du christianisme [2] ; et il s'enthousiasme devant la sublimité du dieu des chrétiens, plus largement philosophique que les divinités un peu étroites d'autrefois, et plus poétique aussi. Il y a là une sorte de catéchisme, l'esquisse d'un futur *Génie du Christianisme ;* comme les vers de Paulin de Nole, le livre de Chateaubriand fut écrit pour des incroyants.

Mais il ne suffisait pas de plaider pour ses idées; Paulin tenait encore à faire paraître acceptable sa vie recluse : tout bon Romain avait un parfait mépris pour les moines, engourdis dans les méditations où il ne voyait, lui, que paresse et renoncement de vivre [3]. Apparemment, Ausone

1. Voir une allusion à ce genre de reproches dans saint Ambroise, *Lettres*, LVIII, 3.

2. Vers 119, sqq. ; vers 278, sqq.

3. Voir par exemple, J. Vessereau : *Rutilius Namatianus*, 1904, p. 282.

n'avait pas caché à Paulin, au temps de leur ancienne intimité d'esprit, son peu de sympathie pour la vie des cénobites. Le nouveau converti avait là des amis bien compromettants ; toutefois il tenait à les introduire, en même temps que lui-même, dans l'estime de son vieux maître : l'insistance du plaidoyer fait assez soupçonner la force de l'opposition qu'il prévoyait [1].

Et toute cette longue apologie, déjà si instructive par son existence même, se termine en une conclusion brutale qui doit mettre fin aux derniers doutes de la critique, s'il en restait encore, de même qu'elle mit fin aux relations des deux amis. Doucement, Paulin de Nole avait dit sa conversion, plus doucement encore il avait prié Ausone de l'accepter. Prévoyait-il que celui-ci maintiendrait son refus hostile ? ou bien que, malgré leur commune bonne volonté, jamais ils ne retrouveraient l'intimité chère d'autrefois ? C'est presque avec un adieu que se ferme sa lettre, un adieu sans rémission, au cas où Ausone persisterait à le condamner :

> Si placet hoc, gratare tui spe divite amici ;
> Si contra est *Christo tantum linque me probari* [2].

Cette dure parole était voulue : son âpreté enlevait au maître les dernières illusions qu'il eût pu désirer de garder sur l'éloignement de son élève.

1. Vers 155.
2. Vers 330.

Et il semble bien qu'il n'y eut plus rien entre eux [1]. Paulin continua sa vie rénovée : Ausone mourut peu après.

Voilà donc écartées, je crois, et sans qu'il ait fallu subtiliser les textes à travers une critique alambiquée, toutes les démonstrations actuelles du christianisme d'Ausone. Si ce sont là les « faits nouveaux » sur lesquels on fondait des espoirs de revision, les armes de la défense, comme on dit, on voit qu'il est peut-être assez facile de les fausser aux mains des avocats, ou même tout simplement de les saisir et s'en servir, parce qu'elles sont excellentes.

Il n'y a plus maintenant, pour que ce point du procès ait reçu la dose de lumière suffisante à éclairer la décision d'un jury très averti, qu'à reprendre l'acte d'accusation. Ausone n'était point chrétien : il semble du moins impossible de le prouver : c'est donc qu'il était encore païen ; et en effet, dans bien des passages de son œuvre, il paraît que le poète-consul a pensé, parlé et peut-être agi, comme il était naturel que fît un païen.

---

1. Voir Puech, *ouvrage cité*, p. 51 et 57.

VII

LA RELIGION D'AUSONE

(Fin)

Il n'y a pas à faire état des obcénités qu'Ausone a multipliées au travers de ses épigrammes, ou rassemblées en masse compacte dans son *Cento Nuptialis*. N'en déplaise aux Bénédictins, ce serait un singulier argument que de vouloir prouver son paganisme en remarquant qu'il eut quelquefois la parole graveleuse, ou son christianisme en constatant qu'il garda la chasteté littéraire. Quelque ardeur qu'on ait apportée à le convertir rétrospectivement, on n'a jamais prétendu faire de lui un ascète ! Mais si l'on tient aux arguments négatifs (et, de fait, le silence est quelquefois la meilleure des preuves), on pourra assurer, sans peur d'être démenti, que l'œuvre entière d'Ausone ne décèle pas le moindre arome de sentiment chrétien. Pourtant les sujets, où il appliquait son habileté de versificateur, eussent favorisé souvent des allusions à une foi, même de pure convenance ; il est des hommes qui, sans grand élan de christianisme, savent pourtant, à l'occasion, entrer dans une église, ou ne

pas dissimuler en une causerie que leur éducation fut chrétienne. Qu'il parle de la mort de son père [1], de la sienne [2], de l'immortalité, de Dieu [3], de la sagesse humaine [4] (et je cherche ces exemples parmi les pièces les plus tardives), le vieux poète n'a pas un mot de foi, pas une idée chrétienne, pas même une idée religieuse. Quant à louer la sagesse antique et les philosophes d'autrefois [5], il y ressent un plaisir toujours clairement marqué ; Pythagore, Zénon, Épicure pour la théorie ; dans la pratique, une existence douce et indulgente, enrichie de larges festins et d'abondantes beuveries : voilà, semble-t-il, le plus clair de ses conclusions sur la vie, alors que la sienne était tout près de finir [6]. Quand un jour il a voulu dire la pensée maîtresse de son œuvre, il a écrit tout bonnement :

Stoïcus has partes, has Epicurus agit ! [7]

Quelquefois cependant, nous l'avons vu, il paraît bien au travers de ses poésies, qu'il savait l'existence du christianisme. Dans le *Cupido Cru-*

1. Par exemple : *De Herediolo*, v. 9, sqq.

2. *Genethliacon, Liber protrepticus ad nepotem.*

3. *Éd. Peiper*, pages 87 et suivantes.

4. *Ludus septem sapientium.*

5. *Ludus septem sapientium ;* poème composé dans son extrême vieillesse.

6. Par exemple : *Ep.*, XII, 36.

7. *Épigrammes*, XXIII, XXV, VI.

ciatus[1], il ne se fait pas scrupule de hisser sur la croix chrétienne le petit vaurien d'Eros ; et, non satisfait de ce rapprochement, qui devait paraître à un fidèle une effroyable inconvenance, il ajoute : « Je ne tiens qu'au titre de la pièce » (*mihi præter lemma nil placet*). Bien mieux, il s'amusa un jour à rassembler en un poème, aux vers torturés, toutes les choses qui vont par trois : après avoir épuisé la richesse de l'ancienne mythologie, il emprunte au christianisme, pour faire nombre, son dogme essentiel, la Trinité. Mais en quelle compagnie le met-il !

Ter bibe. Tris numerus super omnia. *Tris deus unus !*[2]

Verra-t-on là une adhésion au dogme de la Trinité ou bien une grosse plaisanterie de buveur sur la religion chrétienne ?

Plus convaincante encore sera la lecture des *Parentalia*. « Les éloges funèbres qu'il a consa-
« crés à la mémoire de plusieurs personnes
« de sa famille lui fournissaient, dit Ampère,
« une occasion bien naturelle d'exprimer à pro-
« pos de la mort de ses parents quelque senti-
« ment chrétien, de faire quelques allusions aux
« dogmes et espérances du christianisme. C'est
« un rite païen qu'il accomplit en dédiant aux

1. *Épigrammes*, VI : L'argument se trouve exprimé dans un article de M. F. Plessis, *Revue de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement supérieur*, 1886, p. 422.

2. *Griphus*, V, 88.

« proches qu'il a perdus ces poésies funèbres. Il
« les intitule *Parentalia*, en mémoire de la fête
« instituée par Numa. Il s'exprime constamment
« selon l'esprit des croyances et des coutumes
« païennes. Les cendres recueillies, dit-il, se plai-
« sent à s'entendre nommer; on doit appeler trois
« fois les mânes. Il ne manque ici que l'obole de
« Charon. Ausone désire pour son oncle Arborius
« une demeure dans les Champs Elysées, au lieu
« de lui souhaiter une place en paradis....[1] » Les
Parentalia sont en effet pénétrées à fond de l'esprit païen ; et si l'on voulait accumuler ici toutes les preuves dont elles sont riches, la démonstration serait si minutieusement probante qu'elle lasserait : croyances païennes [2], invocation à des divinités païennes [3], souhaits païens [4], formules du rite païen [5], cérémonies païennes [6], rien n'y fait défaut ; il ne serait même pas impossible de lire, dans quelques vers, sinon la négation, du moins la mise en doute de l'immortalité de l'âme[7]. Et l'on pourrait aisément, par des rapprochements, pris dans toutes les autres parties de l'œuvre poétique d'Ausone, multiplier les confirmations de textes

1. Ampère, *Histoire de la littérature française avant le XIIe siècle*, Paris, 1839, in-8°, I, 248.

2. *Par.*, IV, 29 ; III, 22 ; I, 5 ; XXIX, 5 ; III, 23... etc.

3. *Par.*, IV, 24 ; V, 11.

4. *Par.*, XVIII, 11.

5. *Par.*, V, 11 ; III, 23 ; XXIX, 7.

6. *Par.*, XXIV, 5.

7. *Par.*, XXII, 5 ; XV, 11.

déjà si clairs. De tout cela, quoiqu'il le constate très loyalement, Ampère s'étonne, car il a commencé par supposer et admettre le christianisme d'Ausone. Il est réduit dès lors à faire de lui un « païen d'imagination »[1].

Est-ce aussi l'imagination qui l'incita à écrire l'*Oratio Ausonii consulis designati*[2] et la *Precatio Kalendis januariis*[3], où il adresse des prières publiques à Janus, aux Saisons, aux Planètes, au Soleil ?[4]

Malgré ces preuves inquiétantes, M. Boissier et M. Jullian (en un de ses articles) s'obstinent à faire d'Ausone un chrétien, bien plus, un chrétien pratiquant; de la difficulté, à vrai dire de l'impossibilité matérielle de cette situation, ils se débarrassent légèrement en invoquant le scepticisme habituel des Gascons. « Le christianisme « a glissé sur lui et n'a jamais pénétré jusqu'à « son âme...[5] Il était bien de ce sud-ouest où les « croyances religieuses sont toujours tempérées « par un scepticisme de bon goût[6] ». Quelle que soit la réputation des cadets de Gascogne, et aussi leur esprit de corps, ils ne peuvent rien pour le

1. *Ouvrage cité*, I, 249.

2. *Édition Peiper*, p. 24, écrite en 378.

3. *Ibidem*, page 26.

4. « Cette pièce et celle qui la précède nous donnent une juste idée des véritables croyances d'Ausone... Tout conspire à prouver qu'il était païen » (Corpet, *ouvrage cité*, II, 366).

5. Boissier, *Fin du paganisme*, II, 82.

6. Jullian, *Ausone à Bordeaux*, p. 35.

christianisme d'Ausone. Pourquoi ne pas admettre tout simplement, devant l'unanimité des textes, soit qu'ils se taisent, soit qu'ils parlent, qu'Ausone était païen, comme son père, comme sa mère, comme ses grands parents, et que certainement il n'a jamais été baptisé ?

Peut-être même a-t-il poussé ses habitudes païennes jusqu'à célébrer certaines cérémonies d'un culte, alors encore très vivant. C'est du moins ce que laisseraient entendre quelques passages de son œuvre, sur lesquels je ne veux pas trop insister, mais qu'il convient de faire paraître devant le regard. Une épigramme constate l'existence, dans sa villa, à Lucaniac, d'une statue en marbre, où Liber était représenté avec les attributs de toutes les divinités romaines ou étrangères qui lui ont été assimilées [1]. Peut-être Ausone avait-il dans cette propriété un petit autel consacré à Bacchus. Dans plusieurs Parentales, il semble rappeler les rites funèbres qu'il a accomplis à la mode païenne, quand les siens moururent [2] ; en particulier il se propose d'aller déposer sur le tombeau d'un certain Paulinus les gâteaux sacrés qu'exigeait le sacrifice annuel aux morts [3]. Enfin, il tient à nous dire que le petit Ausone, son premier né, mort tout jeune, fut enterré dans le même tombeau que son

1. *Épigr.* XLVIII : *Éd. Peiper*, p. 330.

2. *Par.*, VII, 14 ; III, 23 ; V, 11.

3. *Par.*, XIV, 5.

grand-père [1] : or, c'était un usage païen, attesté par Plutarque [2], de ne point donner d'honneurs funèbres spéciaux aux tout petits enfants. Ce ne sont que des vraisemblances, mais il serait extrêmement logique et convenable qu'Ausone, puisqu'il était païen, se soit conduit comme tel.

Il est temps maintenant d'arrêter l'enquête particulière que nous avons poursuivie sur le christianisme d'Ausone : si la recherche a été à ce point minutieuse, c'est qu'il fallait reprendre toutes les positions indûment abandonnées, s'y établir, en fortifier d'autres. Pouvons-nous annoncer une bataille réellement gagnée, et non pas une victoire qui se borne à de vaniteuses proclamations ! en bonne foi il le semble. « S'il « fallait une dernière preuve, on la trouverait « dans le silence de saint Ambroise, de saint « Gérôme, ses contemporains, qui n'ont pas dit « un mot de lui [Ausone] ; et certes ils n'auraient « pas négligé un chrétien de cette importance, « car les chefs de la sainte milice comptaient « tous leurs soldats, et ils en ont remarqué de « moins célèbres et de moins considérables que « lui [3]. » Mais nous négligerons ce dernier argument, retenant désormais qu'Ausone fut un

1. *Par.*, x, 5,

2. Τοῖς νηπίοις... *ἀποθανοῦσιν οὔτε χοὰς ἐπιφέρουσιν, οὔτ' ἄλλα δρῶσι περὶ αὐτά, οἷα εἰκὸς ὑπὲρ θανόντων ποιεῖν τοὺς ἄλλους.... οὐ γὰρ ἐῶσι θρηνεῖν οἱ νόμοι τοὺς τηλικούτους*... Τὰ *μὲν ἐκτὸς οὕτως ὡς οἱ νόμοι προστάττουσιν ἔχωμεν* (*Consolatio ad uxorem* § 11-612 A).

3. Corpet, *ouvrage cité*, II, 452.

païen ; toutefois, ces quelques lignes expriment une invitation profitable et, pour donner à l'exemple d'Ausone toute sa valeur historique, il sera grandement utile d'apercevoir maintenant ce qui s'agitait, à cette époque, dans le monde des sentiments et des croyances.

VIII

LES OPINIONS RELIGIEUSES AU IVe SIÈCLE

On n'a point le dessein, sous le couvert de cette ambitieuse transition, d'étudier, même à grands traits, la croyance chrétienne en ses luttes et en son développement. Cette histoire s'est fort péniblement constituée, mais elle arrive maintenant à un degré de vérité satisfaisante, et je ne crois pas qu'on puisse démentir, autrement que sur des détails sans grande portée, les conclusions des travaux les plus récents [1]. Il suffira ici de montrer qu'Ausone ne courait point risque de paraître un *arriéré* [2]; au moment

1. Le volume de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse, déjà cité, et le volume de Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christenthums in den ersten drei Jahrhunderten*, Leipzig, 1902. (Voir le compte rendu de M. Monceaux, *Journal des Savants*, juillet 1904). Si l'on cite ces ouvrages parmi bien d'autres qui composent la bibliographie du sujet, c'est que, étant les plus récents, ils paraissent pouvoir résumer l'état actuel de la question.

2. On négligera par conséquent les preuves excellentes que donnent, contre le triomphe du christianisme au IVe siècle, la rareté et la date tardive des inscriptions chrétiennes. Voir Le Blant, *Manuel d'épigraphie chrétienne*, 1869 ; *Recueil d'inscriptions chrétiennes*, 1856 ; *Nouveau Recueil*, 1892 ; *L'Épigraphie chrétienne en Gaule*, 1890 ; Jullian, *Recueil des inscriptions de Bordeaux*. Toujours en raison de ce point de vue, on s'est interdit de rien écrire dans ce chapitre, qui pût ressembler à un résumé de l'histoire générale des rapports entre le christianisme et le paganisme, telle qu'on la peut lire dans les ouvrages de Schultze, Allard... etc.

où Paulin de Nole se détacha de lui, le vieux païen pouvait avoir la sensation de vivre dans une société faite à son image. L'originalité n'est point en son œuvre une qualité remarquable ; c'était apparemment qu'elle n'était point de son caractère ; et, jusqu'en religion, il s'est gardé soigneusement de cette tare. Sur les croyances ancestrales, comme sur les discours de Cicéron, il lui aurait fort répugné d'avoir des opinions nouvelles et scandaleuses.

Or, des conversions, comme celles de Paulin de Nole, ont été à l'époque un grand scandale. « Les « gents du monde condamnaient sa conduite, « constate le dévot Tillemont... Ils aboyaient « contre lui, s'il faut ainsi parler, par des paroles « profanes et insensées. Ils traitaient sa piété « de folie [1]. » Et si Tillemont, pieux mais véridique, nous l'assure aussi nettement, c'est qu'il l'a lu dans saint Ambroise ou ailleurs. « Quand tous « ces grands seigneurs apprendront ce qui s'est « passé, que ne diront-ils pas ? Un homme d'une « si grande famille, si ancienne, si respectable, « un tel caractère, un si grand orateur, quitter « le Sénat, ravir aux siens son héritage pour le « donner aux pauvres, cela ne se peut supporter... Qu'un chrétien se donne tout entier à sa « religion, ils appellent cela un scandale [2] »

1. Tillemont, *Mémoires sur l'Histoire ecclésiastique*, Paris, 1719, XIV, 29.

2. Saint Ambroise, *Epist.*, 58, 3 (*Migne*, XVI, 1228).

(indignum facinus appellant). On n'imagine point de tels propos pour faire simplement un effet oratoire ; nous savons, en effet, que Paulin fut « moqué et haï des méchants [1] » ; c'est aussi que les méchants étaient alors la force et le nombre.

Bien plus scandaleuse eût été la venue d'Ausone au christianisme ; et comment, dès lors, n'aurait-elle pas laissé trace dans l'histoire ? En effet, si nous voulons remettre à leur date les grandes conversions de l'époque, il sera aisé de voir que saint Augustin n'eut sa révélation qu'en 387 ; Sulpice Sévère attendit la sienne jusqu'en 392 [2], c'est-à-dire qu'il imita l'exemple de Paulin, alors encore tout nouveau. Voilà qui nous repousse bien à l'extrémité du IVe siècle, et il est édifiant de constater qu'à ce moment là Ausone chemine dans les toutes dernières années de sa vie. Si des conversions avaient alors encore une résonnance si fâcheuse dans la bonne société, quel éclat n'aurait pas eu, quinze ou vingt ans auparavant, celle du célèbre rhéteur de Bordeaux ! A la date où il serait naturel qu'il se soit converti, cette manifestation aurait eu l'audace bien plus affirmée d'une inquiétante rareté.

De telles citations et de pareilles dates font déjà trouver un peu aventureuse l'affirmation de

1. Tillemont, *ouvrage cité*, XII, 593 (à propos de Sulpice Sévère). Voir, sur le scandale de la conversion de Paulin, le livre de Baudrillart, p. 45.

2. Tillemont, *ouvrage cité*, XII, 588.

M. Boissier : « Le grand événement du IVe siècle, « c'est la victoire définitive du christianisme[1] ». L'auteur de la *Fin du Paganisme* se trouve ainsi d'accord avec M. de Broglie[2] et avec les Bénédictins[3] ; comme bien l'on pense, les savants religieux ne manquèrent pas d'assurer que le christianisme fut, au IVe siècle, dans toute sa splendeur ; après eux, par une sorte de déférence polie, beaucoup d'historiens ont accepté, quelquefois avec d'inquiétantes réserves, les termes de ce jugement. Or, il fut impossible à Ausone de voir le triomphe définitif du christianisme, puisque le paganisme, qui était alors un beau vieillard, mit encore deux grands siècles à mourir[4].

Cette santé récalcitrante d'un « homme malade », condamné par tous les médecins de l'histoire, n'a pas de quoi nous surprendre : elle est d'ailleurs attestée par une copieuse unanimité de textes. Dans son *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*[5], vieillie certes, mais très profitable encore, déjà Beugnot en avait réuni

1. *Fin du Paganisme*, II, 495. Même opinion chez M. Jullian, *Gallia*, p. 231, et chez bien d'autres.

2. *L'Église et l'Empire romain*, IIIe partie.

3. *Histoire littéraire*, tome I, IIe partie, p. 22.

4. Voir les critiques de M. P. Allard, sur le livre de M. Boissier, et sur le titre même de ce livre. (*Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1991, p. 228).

5. Paris, 1835, Schultze en fait d'ailleurs assez de cas (*Geschichte des Untergangs des grieschich-romischen Heidemtums*, Iéna, 1892, p. VI).

une impressionnante collection. A l'entendre, la domination du paganisme se déploie sans conteste jusqu'au IVe siècle ; la lutte véritable se prolonge pendant le IVe et le Ve [1] ; au VIe « la plus « grande partie des divinités gréco-romaines « étaient encore l'objet d'un culte véritable dans « toutes les parties de la Gaule où les aigles « romaines avaient été plantées [2] » ; et c'est seulement au VIIIe siècle que l'auteur déclare ne plus apercevoir « aucune cérémonie véritable de l'an- « cien culte romain [3] ». Ces conclusions étaient trop judicieusement établies pour que les travaux de la critique moderne aient pu y trouver motif de cassation ou seulement d'appel. Il est bien significatif, par exemple, de suivre, avec M. Allard, l'histoire des rapports qu'entretinrent le christianisme et l'empire romain [4] ; c'est en 375 seulement, avec Gratien, que l'empire « rom- « pit pour la première fois ses liens officiels avec « le paganisme [5] », et depuis, que de lois, que de décrets contre la vieille religion ! « Les empe- « reurs, comme en témoigne la répétition fré- « quente des mêmes lois, n'étaient souvent obéis « qu'à demi. Leurs ordres n'arrivaient pas tou-

1. Tome I, p. 277.
2. Tome II, p. 314.
3. Tome II, p. 330.
4. *Le Christianisme et l'Empire romain*, Paris, 1898, 4e édition. Voir aussi du même auteur : *Le Paganisme au milieu du IVe siècle.* (*Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1894, p. 353-403).
5. Page 253.

« jours aux extrémités de leurs vastes états.
« L'ancien culte avait trop de partisans ouverts
« ou cachés, dans le monde des fonctionnaires,
« pour que tous les traits dirigés contre ses dieux
« atteignissent leur but. La force d'inertie suffi-
« sait seule à amortir bien des coups[1]. » Or,
cette constatation est faite pour les premières
années du ve siècle.

Voici avec quelle âpreté de style s'exprime,
cinquante ans après la mort d'Ausone (439), une
loi contre les païens : « Notre Clémence recon-
« naît aussi qu'elle doit exercer sa surveillance
« sur les païens et sur leurs monstruosités qui,
« par suite du dérèglement obstiné et de la folie
« de leur esprit, s'éloignent de la vraie religion,
« ne prennent pas même le soin de dérober au
« fond des solitudes les sacrifices funestes et les
« actes de superstition qu'ils accomplissent... et
« font profession de criminelles doctrines. Ni les
« innombrables menaces, ni la peine de l'exil
« qui a été portée contre eux, ne les retiennent.
« Que si on ne peut les convertir, qu'au moins
« on leur interdise de commettre tant de crimes
« et d'immoler tant de victimes. Mais ces furieux
« en sont venus à un degré si grand d'audace,
« les tentatives de ces méchants sont telles, que
« la patience nous échappe ». Plus loin, l'édit

1. Page 282.

avoue « la légitime inquiétude que ces faits ins-« pirent aux amis de la religion [1] ».

Les lamentations des chrétiens étaient incessantes, tant il leur paraissait scandaleux que la vieille religion, dont ils auraient voulu proclamer partout la mort officielle, pût encore promener sa bonne santé au grand jour ! Saint Augustin écrit, peu après la mort d'Ausone, et pourtant son œuvre est riche d'opuscules ou de traités, qu'inspira la lutte contre le paganisme. *La Cité de Dieu* elle-même n'est qu'une machine de guerre destinée à ce combat : sept livres entiers y sont consacrés à montrer l'immoralité et l'indignité des dieux païens ; pourtant, ce développement n'était pas neuf alors, et si l'évêque d'Hippone s'y appesantissait à ce point, c'est qu'il y voyait une pressante nécessité, à cette époque encore, c'est-à-dire en plein ve siècle. Il sentait son adversaire si puissant qu'il finissait, comme il arrive toujours dans les grandes guerres, par lui marquer quelques égards [2] ; tout en refusant aux faux dieux la réalité d'un pouvoir sur les affaires humaines, il n'ose pas nier leur existence, ni même tout à fait leurs

1. *Leg. novell., tit. 3, t. 6, ad calcem Cod. Theod.*, cité par A. Maury, *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen-âge*, Paris, 1877. Voir d'ailleurs sur la résistance générale du paganisme au IVe siècle, Schultze, *ouvrage cité*, tome I, 3e partie, chapitre IV : die Kirche und das Heidentum. — Tome II, 2e partie, chapitre I, p. 105 et suivantes (sur la Gaule).

2. Par exemple : *Civ. Dei*, XXII, 10.

miracles ! [1] Et si grande était l'àpreté de la lutte, que parfois l'ardent théologien avait des phrases d'un significatif découragement : ainsi, après les cinq premiers livres de la *Cité de Dieu*, il écrit : « Devant une sottise aussi grande, une telle obs- « tination, nous savons bien que ces cinq livres, « ou d'autres même, si nombreux soient-ils, « resteront insuffisants. Ne met-on pas sa gloire « et sa vanité à ne jamais céder devant la puis- « sance de la vérité... Ce ne sont pas les méde- « cins qui, malgré tout l'empressement de leurs « soins, se voient vaincus par le mal ; le malade « est inguérissable parce qu'il ne veut pas se « laisser guérir [2] » *(ægroti insanabilis morbus invictus est)*. Même amertume chez Orose, qui compose son histoire peu de temps après saint Augustin, toujours sur le même sujet, toujours contre les mêmes adversaires [3] ; et si nous feuilletons le *De Gubernatione Dei*, de Salvien, écrit près d'un siècle plus tard, les mêmes préoccupations y apparaissent visibles, sans doute parce qu'elles étaient presque aussi justifiées [4].

C'est qu'en effet le paganisme ne se contentait pas de vivre bonnement et bourgeoisement ; il avait parfois des éclats où il laissait paraître

1. De même saint Martin dans Sulpice Sévère, *Dialog.* II *(Migne*, XX, 210, D). Voir aussi *Dial.* III *(Migne*, XX, 215, C).

2. *Civ. Dei*, livre VI, préface.

3. *P. Orosii, hispani presbyteri, historiarum libri septem. Patrologie*, XXXI, 663. Voir en particulier sa préface et VI, 1 ; VII, 1 ; VII, 43.

4. *Patrologie*, LIII, 25. Voir en particulier, V, 1.

son intime puissance, inquiétant les espérances chrétiennes, et suscitant contre lui pour le lendemain les haines pédantesques et rudes des théologiens. La bruyante affaire de l'Autel de la Victoire[1], si douloureuse à l'âme de saint Ambroise, eut lieu presque à la fin du IVe siècle ; et la coalition empressée, qui se forma pour défendre la vieille religion imprudemment attaquée, avait de quoi rassurer les timides et encourager les tièdes. Quand l'Autel de la Victoire, d'abord enlevé du Sénat, y fut rétabli sur la demande insistante des sénateurs et sur la prière chaleureuse de Symmaque, Ausone avait 75 ans ; peut-être il pensa qu'après des batailles incertaines, la fortune allait revenir tout à fait aux anciens dieux : on croyait communément dans le monde des païens que la religion chrétienne, créée par les maléfices de saint Pierre, devait durer 365 ans ; après quoi elle s'évanouirait ; or, ces 365 années finissaient justement avec le IVe siècle[2]. Ausone pouvait se persuader que la crise désagréable du christianisme ne lui survivrait pas longtemps.

Son ami Symmaque en paraissait convaincu ; en pleine Rome il pratiquait scrupuleusement et fidèlement le paganisme : Rome, d'ailleurs, était toute païenne : Saint Ambroise en gémit, les histo-

1. Voir Boissier, *Fin du Paganisme.* — Tous les documents relatifs à cette affaire sont rassemblés dans le livre de Nourrisson, *Les pères de l'Eglise latine*, Paris, 1856, II, 43.

2. Saint Augustin, *Civ. Dei*, XVIII, 53.

riens le constatent [1], et la Gaule passait pour être plus attachée encore aux vieux cultes [2]. Vraiment Ausone pouvait avoir la sensation d'être du côté de la majorité : ce n'était point pour lui déplaire.

En quoi d'ailleurs ce que l'on constatait alors des progrès du christianisme en Gaule, aurait-il pu l'impressionner ? Dans certains travaux, on mène grand bruit autour des évangélisations et des créations d'épiscopats ; mais après avoir d'abord prétendu montrer une Gaule chrétiennement organisée dès la mort des apôtres [3], on a fini par faire quelques sacrifices aux réclamations des documents [4] ; et l'on se contente de placer ce grand événement à la fin du IVe siècle, ou du moins à désirer qu'il s'y place : « A la fin du « IVe siècle chacune des 113 cités de la Gaule *devait* « avoir son église et son évêque [5] ». En fait, c'est à ce moment seulement que l'épiscopat gaulois commence à paraître avec une vraie vie [6] ; c'est à ce moment aussi que l'évangélisation commence

1. Par exemple, Boissier, *Fin du Paganisme*, II, 277 : P. Allard, *Le Paganisme au milieu du IVe siècle*, article cité, p. 368 et suivantes.

2. Voyez Beugnot, *ouvrage cité*, I, 290... sqq, et Allard, *article cité*.

3. Par exemple : Don Chamard, *L'Établissement du Christianisme et les origines des Églises de France* (*Revue des Questions historiques*, 1873, tome XIV, p. 129 et 349).

4. Voir l'exposé de la situation dans le livre de Houtin, *La controverse de l'apostolicité des Églises de France*, Paris, 1901.

5. Duchesne, *La Gaule chrétienne*, dans *La France chrétienne dans l'histoire*, Paris, 1877, page 8.

6. Voir dans les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, par l'abbé Duchesne (tome I, p. 31-33), les conclusions générales de l'auteur sur l'origine des diocèses.

à donner quelques récoltes, sinon abondantes, du moins profitables[1]. Or, c'est tout au plus si Ausone, très vieux, a pu entrevoir le geste des semeurs ; mais l'a-t-il même compris ? Il faudrait lui supposer une intelligence singulièrement éclairée sur les événements du lendemain et une habileté de prédiction, que lui aurait certes enviée son grand-père l'astrologue. Qu'il ait entendu parler d'évêques, c'est évident ; mais ni leur personne, ni leur titre ne devaient lui donner grand sujet de réflexion, puisque leur action, extrêmement limitée, se bornait aux petites communautés chrétiennes, très réduites alors. Aujourd'hui on a tendance à nimber ces premiers évêques de la gloire des précurseurs, et à leur prêter l'idée de toutes les grandes choses qui, après eux, ont été réalisées au nom des mêmes croyances. Ce furent sans doute au début, si l'on excepte quelques noms illustres, de très humbles personnages qui ne cherchaient point à faire figure dans la haute société[2] ; et l'obscurité d'où ne peuvent les tirer ni les vanités locales des érudits, ni la bonne volonté de l'histoire ecclésiastique[3], était assurément l'état où, presque tous, ils vécurent.

1. *Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Lavisse, tome II : *Le Christianisme et les Barbares*, p. 13 ; Imbart de la Tour, *Les paroisses rurales de l'ancienne France* (*Revue historique*, 1896, LX, 241).

2. Voir P. Allard, *Le clergé chrétien au milieu du IVe siècle*. (*Rev. quest. hist.*, LVIII, 5, 1er juillet 1895, p. 22 et 23).

3. Voir la *Gallia Christiana* des Bénédictins.

Certes, Ausone avait vu, pendant son séjour à la cour, l'influence que quelques évêques savaient personnellement exercer sur l'empereur ; mais leur prestige, au fond des provinces lointaines et peu chrétiennes, devait beaucoup diminuer ; un personnage consulaire, un précepteur impérial, un professeur d'Université ne devait pas arrêter longtemps sa pensée sur ceux qu'il jugeait d'assez petites gens.

Encore moins pouvait-il donner son attention aux missionnaires de l'époque ; il n'y en a point qui compte vraiment, même pour les historiens ecclésiastiques, avant saint Martin. Or, quand Ausone mourut, saint Martin était dans toute l'ardeur de son apostolat ; et les résultats n'en pouvaient point être distingués avant longtemps; ceux-mêmes qui le suivaient, et l'assistaient dans sa lutte contre les superstitions païennes, devaient avoir alors surtout le sentiment des difficultés de l'entreprise, de ses dangers aussi ; leurs récits, vite exagérés, contribuaient apparemment à faire paraître plus redoutable encore la vieille religion. « Saint Jérôme, qui connut la Gaule de la seconde « moitié du IVe siècle, la considère encore sous le « joug du paganisme[1] » ; serait-il naturel qu'Ausone s'en fût formé une conception plus chrétiennement optimiste ?

Supposons même, par une fiction invraisembla-

1. *Le Christianisme et les Barbares*, p. 17.

ble, que le vieux poète se soit préoccupé beaucoup des progrès et de la marche réelle, mais encore lente et contrariée, de la religion nouvelle : et que, désireux d'en avoir quelque idée vraie, il ait eu la pensée d'aller consulter ceux qui, à cette époque, étaient les dirigeants de la future religion apostolique et romaine. Partout, malgré l'exaltation de la pensée, il n'aurait entendu que récriminations obstinées, plaintes sur les souffrances de l'Eglise. Les textes de saint Saturnin, de Sulpice Sévère, de Grégoire de Tours sont assez connus pour qu'on ait pas à les citer une fois de plus. « Quoique le christianisme, dit Tillemont, se « fust sans doute beaucoup augmenté [en Gaule] « depuis que les empereurs fussent devenus « chrestiens, y en ayant mesme presque toujours « eu quelqu'un dans les Gaules, néanmoins sept « illustres évèques du VIe siècle nous assurent « que peu de personnes y connaissaient encore « la vérité en comparaison du grand nombre « des idolàtres, jusqu'à ce que Dieu qui ne « voulait pas avoir moins de serviteurs dans cette « province qu'il s'en était acquis dans le reste du « monde... choisit saint Martin [1] ». Les fidèles du IVe siècle avaient-ils de leur propre puissance une idée plus glorieuse ? leurs descendants, deux

1. Tillemont, *Histoire ecclésiastique*, X, 317. Voir Greg. Tur, *Hist. Franc.*, IX, 39, où se trouve le texte visé par ce passage. Voir aussi *Acta Saturnini*, § 2. Sulp. Sévère, *Historia sacra*, II, 32, et *Vita S. Martini*, XIII. Greg. Tur. *Hist. Fr.*, Praefatio et I, 30.

siècles après, auraient-ils indûment diminué leur mérite ? il est peu vraisemblable, et ce n'est pas en tout cas saint Martin qui nous en avertirait. Le récit de sa vie, telle que Sulpice Sévère l'a représentée, donne l'impression d'une lutte âpre et multiple contre une idolâtrie vigoureuse et éparse ; on y recueillerait plus aisément des textes pour prouver la persistance des traditions païennes que pour affirmer l'installation des nouvelles églises [1].

Mais l'effort avait été grand ; et au ve siècle la résistance du paganisme commença, mais commença seulement à fléchir. C'est aussi à ce moment que la religion nouvelle s'introduisit dans la famille d'Ausone ; la manière dont elle y pénétra témoigne assez combien grandes étaient les résistances héréditaires.

---

1. Voir P. Allard, *Le Paganisme au milieu du IVe siècle,* article cité.

IX

LE CHRISTIANISME ET LA FAMILLE D'AUSONE

Ce long détour ne nous a point éloignés du sujet : bien souvent, en une ascension, les voyageurs, parvenus à un point remarquable, d'où le paysage se découvre, abandonnent un moment le rigoureux tracé du chemin ; il leur faut s'écarter un peu pour voir tout le panorama. Mais bientôt, revenus là où ils s'étaient arrêtés, ils reprennent la route d'avance décidée ; cette station ne donne point de scrupules à leur conscience de touriste, d'abord parce qu'elle faisait partie du programme, ensuite et surtout, parce qu'elle leur a montré tout le paysage qu'ils ont laissé derrière eux, et fait deviner celui qu'ils domineront au terme de la promenade.

Ausone, bien persuadé que la société gallo-romaine serait, après lui, telle qu'il la voyait, c'est-à-dire essentiellement païenne, vivant d'ailleurs à Bordeaux, dans une ville à peine touchée par le christianisme[1], ne dut point hésiter à don-

1. Voir Jullian, *Recueil des inscriptions de Bordeaux*. C'est après l'an 400 seulement que commencent vraiment à paraître les inscriptions chrétiennes. Voir aussi : Duchesne, *Fastes épiscopaux*.

ner à ses enfants l'éducation que lui-même il avait reçue. Ils pouvaient avoir, sans baptême, une carrière brillante; pourquoi les faire baptiser? Ce n'est pas en effet avec les enfants d'Ausone, comme il va paraître, que le christianisme s'empara de cette famille; mais il est nécessaire, pour la clarté des explications, de reprendre brièvement l'histoire des Ausone où nous l'avons laissée.

Il n'a été parlé jusqu'ici que du poète, de ses parents et de ses grands parents: nulle part encore, nous n'avons trouvé trace de christianisme. Mais le poète avait deux tantes et une sœur qui, peut-être, à bien interpréter certains textes, sont allées vers la foi nouvelle. Il vaut la peine d'examiner si c'est avec elles vraiment que la religion chrétienne fit sa première apparition dans cette famille païenne. De soi, le fait nous laisserait sans étonnement; toutes les religions et celle du Christ en particulier, ont commencé par émouvoir la sensibilité des femmes, avant d'atteindre la conviction plus récalcitrante des hommes. C'est de sa femme Therasia que Paulin de Nole reçut les premières velléités de conversion, et l'histoire des développements du christianisme ne refuserait pas à qui voudrait les y chercher, quantité d'exemples analogues. Mais la famille d'Ausone est-elle un de ces exemples?

Æmilia Hilaria était sa tante maternelle, Julia Cataphronia, la sœur de son père: nous les con-

naissons un peu, par deux très courtes *Parentales*[1], où Ausone a commémoré assez hâtivement leur souvenir : toutes deux restèrent vieilles filles et, de l'une comme de l'autre, Ausone nous apprend qu'elles avaient au cœur, très vif, « l'amour du vœu de virginité »[2] (*amorem virginitatis devotæ*) ; de plus, dans la *Parentale* qui lui est consacrée, le nom d'Æmilia Hilaria est accompagné de ces deux mots : *virgo devota*. Il n'en a pas fallu plus pour qu'on les consacrât religieuses l'une et l'autre ; et il faudrait avouer, si le fait était vrai, que la famille du poète, quand elle se décida à venir au christianisme, ne commença pas par les demi-mesures.

Qu'était-ce qu'une *virgo devota ?* On trouvera, dans les éditions d'Ausone ou dans les ouvrages ecclésiastiques[3], des renseignements fort abondants, mais un peu contradictoires, d'où il résulte tantôt que ces premières religieuses furent une manière de tiers ordre féminin, tantôt qu'elles étaient réellement les habitantes cloîtrées d'un couvent. Mais si l'on a la curiosité de lire les textes mêmes où il est parlé d'elles, on aura la surprise de constater que l'expression *virgo devota* paraît n'avoir pas été employée, du moins à l'époque d'Ausone. Tertullien s'en garde dans son

1. *Par.*, VI et XXVI.

2. *Par.*, VI, 8, et XXVI, 3.

3. Guettée, *Histoire de l'Église de France*, Paris, 1887, in-8°, I, 156 et 256.

De virginibus velandis ; Saint-Ambroise, qui a consacré aux religieuses plusieurs petits traités [1], les appelle *virgo, virgo sacra, virgo consecrata, devota Deo,* mais jamais *virgo devota* [2]. Mêmes expressions dans les décrets des Conciles [3], où paraît une ou deux fois, pour désigner la religieuse, le mot *devota* tout simplement [4]. Il serait bien étonnant qu'Ausone eût fait choix, pour écrire l'état civil de ses tantes, précisément d'une formule inusitée. L'argument, en lui-même, n'aurait pas grand poids, mais il est remarquable que le poète n'a pas employé cette expression ; les mots *virgo devota,* d'ailleurs absents en certains manuscrits, font partie du titre de la pièce et ont été écrits certainement par un copiste postérieur ; celui-ci les aura tirés sans peine de l'expression *virginitas devota* [5], inscrite par deux fois dans les vers d'Ausone. Ecartons donc cette appellation, qui ne saurait faire preuve, et venons au texte lui-même.

Il ne peut s'agir évidemment, et personne n'y a songé, de donner à Æmilia Hilaria et à Julia Cataphronia le voile d'une religieuse cloîtrée ;

1. *Migne,* tome XVI. *De virginitate. De institutione virginis. Exhortatio virginitatis.*

2. Le titre du *Libellus ad virginem devotam* est contesté ; et dans le corps de l'ouvrage, l'expression ne paraît pas.

3. *Corpus juris canonici,* Bâle, 1682, in-4°, col. 742, 914, 918.

4. Concile de Valence (374). Concile d'Orléans *(Corpus juris canonici,* col. 921).

5. Forcellini ne cite pas d'autres exemples de cette expression.

dans les deux pièces qui évoquent leur mémoire, tout nous assure qu'elles ont vécu la vie du monde, mais sans se marier. Ausone, à leur propos, ne prononce pas même le nom de Dieu et ne fait pas mention de leur piété, ce qui serait pourtant convenable en l'éloge d'une religieuse morte. Il lui suffit de nous dire qu'elles gardèrent le célibat et de nous en donner la raison. Æmilia Hilaria avait des goûts masculins et étudia la médecine :

> Feminei sexus odium tibi semper *et inde*
> Crevit devotæ virginitatis amor [1].

L'idée du mariage lui fit peur jusqu'au jour de sa mort; quant à Julia Cataphronia, ce fut tout simplement la pauvreté qui lui fit accepter l'état de vieille fille :

> Innuba devotæ quæ virginitatis amorem
> Parcaque anus coluit [2].

Ce seraient là de bien singuliers mots pour parler de deux vocations religieuses; mais apparemment Ausone n'y entendait pas malice; il tenait à féliciter ses tantes d'avoir gardé le célibat, et avec quelque raison, semble-t-il, puisqu'il fut ainsi l'héritier de l'une d'elles. Tout naturellement, il dit la chose en bon latin de l'époque classique : *devotus* y a pour équivalents les expressions *voto promissus*, *voto consecratus*, *voto desti-*

1. *Par.*, VI, 7.
2. *Par.*, XXVI, 5.

natus[1], où l'idée chrétienne ne prend point place; et *virginitas devota* n'a pas d'autre sens que celui-ci : un célibat qu'on s'est promis de garder. Peut-être une religieuse trouverait-elle mauvais qu'on bornât, en son futur éloge funèbre, l'énumération de ses pieux mérites à l'observance de ce vœu.

Rien donc ne prouve véritablement le christianisme de ces deux femmes. On avouera que ce silence est étrange. Ausone, si empressé à nous parler des croyances de Paulin de Nole, nous eût avertis de celles de ses tantes autrement que par une expression ambiguë; et puis, il serait surprenant que l'exemple donné par elles d'une manière aussi frappante, fût resté isolé et en somme stérile.

Si le christianisme des deux tantes d'Ausone demeure, après examen, tellement douteux qu'on ait droit de le nier, je crois impossible qu'on conteste celui de sa sœur Julia Dryadia[2]; le mot assurément n'est pas prononcé (et le détail est curieux), mais il serait malaisé d'inventer, pour les quelques vers où il est parlé d'elle, une autre explication qui puisse satisfaire; il en est de ce texte comme des martyrs chrétiens à qui toute la subtilité ingénieuse ou cruelle de leurs juges ne pouvait arracher la confession d'une foi contraire à la leur.

1. Forcellini, v° *Devotus*.
2. *Par.*, XII.

Ausone énumère toutes les belles qualités de sa sœur et il ajoute celle-ci qui lui paraît être essentielle :

> *Et verum vita cui carius, unaque cura*
> *Nosse Deum* et fratrem diligere ante alios [1].

Il y a bien quelque chose d'étonnant dans cette juxtaposition de Dieu et du poète : mais la vanité de ce dernier était assez grande pour qu'il n'y ait point pris garde. En tout cas ces deux vers n'eussent pu être écrits à propos d'une païenne ou même d'une indifférente ; ils conviennent tout à fait à une chrétienne, dont on louerait la piété très grande, prête même au sacrifice. Assurément l'éloge n'est pas sans maladresse, et c'est avec un certain étonnement qu'Ausone constate la piété et la foi de Julia Dryadia, son amour de Dieu, presque aussi grand que l'affection qu'elle donnait à son frère ! il devait, j'imagine, être assez embarrassé pour parler en termes convenables de cette conversion, exemple unique alors dans la famille.

Les autres renseignements, qu'il nous présente sur Julia, font d'ailleurs paraître cette conversion tout à fait vraisemblable : la sœur du poète fut veuve de bonne heure [2] et l'on peut supposer que la religion nouvelle l'aida à se consoler. Les premiers chrétiens entouraient d'un respect parti-

1. *Par.*, XII, 7
2. *Ibidem*, 9.

culier les veuves : mais il fallait qu'elles se donnassent la vraie vie d'une religieuse. et Julia Dryadia ne paraît pas y avoir manqué :

Moribus austeras æquiparavit anus [1].

C'est avec elle seulement, semble-t-il, que le christianisme prit position dans cette famille païenne ; mais son entrée ne fut pas un triomphe : apparemment, la veuve chrétienne, vivant très recluse, n'incommoda point de son zèle les consciences des siens. « Né dans le paganisme... Ausone, dit M. Jullian, n'aura autour de lui à ses derniers moments que des chrétiens. Il a pu dire que sa génération était la dernière que le paganisme avait élevée dans la Gaule [2] ». Je crois l'affirmation tout à fait erronée, et je m'étonnerais bien qu'on pût prouver véritablement le christianisme des enfants d'Ausone. Malheureusement les textes font ici tout à fait défaut, et nous savons peu de chose de tous ses enfants et petits-enfants, de tous ses neveux et petits-neveux. Ausone eut trois enfants : l'un mourut très jeune et sa mort, nous l'avons vu, paraît bien avoir été célébrée suivant un rite païen ; de la religion d'Hesperius [3], son second enfant, il ne nous est

1. *Par.*, XII, 10.

2. *Revue historique*, XLVIII, 17.

3. M. Jullian écrit : « Son fils Hesperius, tout gagné à la religion victorieuse, l'enseigne à ses enfants et veut même consacrer l'un d'eux, Paulin de Pella, au culte du Christ ». *(Revue historique*, XLVIII, 23). Or : 1° Paulin de Pella n'est point fils d'Hesperius. (Voir

rien dit, et dès lors, la vraisemblance est qu'il fut païen ; mais nous savons que la fille d'Ausone épousa en secondes noces un certain Thalassius ; celui-ci avait un fils Paulin de Pella ; or, il l'avait élevé tout à fait dans les idées païennes [1], et, comme il va paraître plus loin, il empêcha longtemps le jeune homme de se convertir au christianisme. Ces événements sont au moins de la fin du IVe siècle : voilà qui serait peu explicable en une famille devenue chrétienne.

Il est tout naturel de penser au contraire — puisque cela est conforme à une certaine logique des choses et que rien d'ailleurs ne vient y contredire — que nombre des petits-enfants, neveux et petits-neveux d'Ausone vécurent et moururent païens ; quelques-uns, comme Paulin de Pella (Paulin le Pénitent, ainsi qu'il fut appelé plus tard), se laissèrent gagner à la religion nouvelle ; mais les vieilles traditions de la famille, heurtées, firent qu'on leur témoigna pendant de longues années de la mauvaise volonté ; il est curieux en tout cas de constater un fait : Paulin de Pella n'est pas précisément, quoi qu'on en ait pu dire, un descendant d'Ausone ; à peine est-il son parent par alliance, puisque son père Thalassius l'avait eu d'un premier mariage, avant d'épouser la fille

Ebert, *ouvrage cité*, I, 432, et édition Peiper, p. CI et CXVI ; 2° Bien loin de pousser leur fils vers le christianisme, les parents de Paulin de Pella voulurent l'en détourner.

1. *Eucharisticon Paulini*, vers 72.

d'Ausone. La première pousse de christianisme en cette famille semble donc être morte inféconde avec Julia Dryadia ; et il a fallu pour que le terrain devînt propice, la greffe d'une pousse étrangère.

En un latin inhabile et confus, Paulin de Pella nous a conté, vers la fin du ve siècle, les aventures de sa vie et de sa conversion : le document est assez rare, il se rattache d'ailleurs assez étroitement à l'histoire de la famille d'Ausone pour que l'on en fasse quelque état [1].

Tous les enfants et petits-enfants d'Ausone, ses neveux aussi, trouvèrent place dans l'immense administration romaine, où le crédit du poète leur ménagea une belle carrière ; aussi n'avait-il eu garde de chercher ses gendres ailleurs ; et quand Paulin naquit, son père, Thalassius, était proconsul à Pella en Macédoine. Le monde des fonctionnaires était fort récalcitrant à la religion nouvelle, puisqu'il mettait même beaucoup d'empressement à annuler l'effet des édits impériaux, sans cesse répétés contre les païens. Rien d'étonnant à ce que Thalassius ait représenté à son fils, dès le jeune âge, l'utilité qu'il pouvait y avoir à suivre les idées de son père et à penser comme le monde au milieu duquel on vivait : Paulin reçut donc cette éduca-

1. Voir *Histoire littéraire*, tome II, page 263. Ebert, *ouvrage cité*, tome I, pages 432 à 437. Corpet a, dans l'appendice du tome I de la traduction d'Ausone, reproduit le texte de l'Eucharisticon.

tion littéraire et philosophique [1] dont Ausone avait si bien tiré parti. Mais l'enfant n'était pas satisfait et, impressionné par ce qu'il savait du christianisme, il aurait voulu se convertir ; c'est du moins ce qu'il nous assure une quarantaine d'années après, et peut-être bien met-il quelque exagération à nous parler des ardeurs chrétiennes qu'il ressentit vers l'âge de cinq ans ! En tout cas, jeune encore, il eut le dessein de se faire baptiser ; mais ses parents s'y opposèrent formellement et il dut y renoncer [2]. A ce moment là, Ausone vivait encore, très proche de sa mort, et si on le consulta en la circonstance, il est peu probable qu'il ait appuyé les désirs de celui dont un mariage faisait son petit-fils. La résistance de Thalassius ne fut pas d'ailleurs aussi courte qu'aurait pu le souhaiter son fils ; quand son père mourut (vers 400-410), Paulin n'était toujours point baptisé : il avait eu le temps de se marier, et de subir les désagréments que multipliaient à travers la Gaule les invasions barbares. Il est curieux même qu'après cette mort il ait attendu plus de quinze années encore avant d'achever sa conversion et de recevoir le baptême. C'est seulement en 422, dans la quarante-sixième année de son âge, qu'eut lieu ce grand

1. *Eucharisticon Paulini*, vers 72. Nec vero exacto primi mox tempore lustri, *Dogmata Socratus...*

2. *Ibidem*, 94. Consona si nostris primo sub tempore votis
Hæc in parte etiam mansissent vota parentum
Perpetuo ut puerum servarent me tibi, Christe.

événement [1] : et ce baptême est, dans la famille d'Ausone le seul dont nous ayons une preuve irréfutable.

Très probablement d'ailleurs Paulin de Pella a eu des cousins chrétiens, comme lui ; et ce n'est pas une simple conjecture, puisque nous savons qu'une petite-nièce d'Ausone (la petite fille de sa sœur Julia Dryadia) fut religieuse [2] : elle ne faisait ainsi que continuer l'exemple donné par sa grand'mère. Paulin eut des ambitions plus grandes : il voulut que sa famille se rachetât de la longue indifférence marquée au christianisme ; aussi ne se contenta-t-il pas qu'elle donnât des recrues à la religion nouvelle ; il tint à ce qu'elle prît place parmi le clergé : un de ses fils fut prêtre [3] ; mais il mourut jeune. Quelques années après, dans la seconde moitié du ve siècle, il y eut un évêque qui s'appelait Ausonius, comme le poète-consul [4] ; on a confondu autrefois ces deux personnages qui vécurent à près d'un siècle de distance ; et l'erreur de quelques anciens historiens donna la mitre et la crosse au vieux païen qui témoignait tant de chagrin devant la conversion de Paulin de Nole.

« Ainsi la famille d'Ausone, écrit Corpet, qui

1. *Eucharisticon*, vers 468 et 476.

2. Ausone en parle, *Par.*, XVI, 2. Cf. Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 3.

3. *Eucharisticon*, 508. Sed cito præreptus juvenis quam presbyter unus.

4. Voir l'*Édition Peiper*, p. CXV ; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, 64, 68, 135.

avait commencé par un astrologue finit par un pénitent [1] ». Ce n'est pas assez dire, puisque trois ou quatre générations après Ausone, elle comptait déjà, en plus de ceux que nous ignorons, un pénitent, une religieuse, un prêtre, un évêque ! il y aurait là de quoi contenter les exigences les plus suceptibles.

---

1. *Ouvrage cité*, I, 14.



X

CONCLUSION

Nous sommes ainsi naturellement amenés aux conclusions, très courtes, mais suffisamment précises que comporte ce travail ; il suffira de voir d'une vue tous les renseignements qu'il a été possible de rassembler sur les croyances de la famille d'Ausone. Si incomplets qu'ils soient par endroits, ils se répartissent pourtant, en échelons plus ou moins éloignés, sur un espace de deux siècles ; on y peut envisager l'histoire de cette famille à travers huit générations.

Or, à quel moment le christianisme commence-t-il, non pas à y triompher, mais à y faire vraiment figure ? C'est seulement après la mort d'Ausone et dans le premier tiers du ve siècle : l'époque est déjà bien tardive, bien éloignée des premières prédications chrétiennes en Gaule. Cette considération doit être mise en tête de toutes. Mais les autres conclusions ne sont pas sans nous donner, elles aussi, de très profitables enseignements.

D'abord, il n'est peut-être pas très vrai de dire, comme on en a coutume, que l'aristocratie gau-

loise s'est portée avec un bel empressement vers la religion chrétienne [1], tandis que les gens des campagnes (pagani), restaient plus âprement obstinés dans leurs héréditaires superstitions. La conversion de Paulin de Nole fait scandale à la fin du IVe siècle ; on ne voit point d'exemple analogue dans tout ce qu'Ausone nous dit des Gaulois, ses contemporains ; et pourtant il a parlé de beaucoup ; Paulin de Pella, lui-même, semble avoir eu de la peine à se faire baptiser. Il faudrait donc reculer jusqu'au Ve ou VIe siècle le moment où l'aristocratie gallo-romaine se laisse gagner par le christianisme ; or, c'est l'époque où la religion nouvelle se développe vraiment partout, à la ville comme à la campagne.

La résistance de la famille d'Ausone est, à ce point de vue, bien significative. Pourtant, si une famille devait venir de bonne heure à la religion nouvelle, c'était apparemment celle du précepteur de Gratien. Ausone a dû la gloire de ses dernières années à la reconnaissance de son ancien élève ; grâce à cette bonne volonté impériale, il a assuré et rendu plus belle la carrière aussi de tous ses parents [2] ; c'est en un mot la faveur de Gratien qui a fait la fortune d'une famille jusque-là assez obscure. Or, Gratien était chrétien, chré-

1. Voir d'ailleurs, P. Allard, *Le Paganisme au milieu du IVe siècle*, article cité, p. 385 et suivantes.

2. Toutes les charges, toutes les dignités conférées aux parents d'Ausone sont datées des années où il était le plus en faveur (aux environs de 379, année de son consulat).

tien très entreprenant même ; et ses décrets ne nous laissent pas d'illusions sur le peu de sympathie qu'il réservait aux païens. Il eût été bien facile de se montrer parfait courtisan et d'acquérir, au prix de quelques messes, un crédit plus grand encore. L'examen des œuvres d'Ausone prouve qu'il n'en a rien fait ; ses fils et ses gendres semblent en avoir usé de même. Il fallait donc que la force d'inertie fût bien grande.

De quoi était faite cette force ? D'abord des résistances ataviques ; le paganisme, comme on a essayé de le montrer, avait une prise énergique sur les ancêtres paternels et maternels d'Ausone, sur cette vieille famille gallo-romaine d'un côté, sur ces nouveaux Gaulois à demi-Grecs de l'autre côté : il y a là un élément dont il serait difficile d'exagérer la puissance. De plus, l'éducation qu'avait reçue Ausone, celle qu'il donna à ses enfants, celle que subit encore Paulin de Pella, n'avait rien qui pût porter au christianisme : au contraire, cette culture tout hellénique, tout inspirée de l'antiquité païenne, inspirait à ceux qu'elle formait un certain détachement, et un scepticisme malaisément compatibles avec la foi que demandait la religion du Christ. Cette éducation, Paulin de Nole s'empressa de la renier, lorsqu'il se fut converti ; les pères de l'Église ont réservé aux études des écoles romaines [1] des malédictions

1. On accumulerait facilement — et on l'a fait — des citations justificatives. Je mentionne ici, simplement à titre d'exemple, les

violentes, et l'on sait de quelle sympathie de cœur ils se sont portés, par contraste, vers l'ignorance et la pauvreté d'esprit de leurs catéchumènes. Arrivés à l'âge d'homme, les enfants d'Ausone ont trouvé, pour les environner dans leur vie commençante, un milieu d'universitaires et de fonctionnaires, élevés comme eux, sérieusement attachés au paganisme, quelquefois même ouvertement hostiles aux idées nouvelles. Et toute cette partie de la société pouvait, sans erreur trop grossière, s'imaginer que l'immense majorité du monde romain, dont elle se croyait l'élite, était faite à son image. Peut-être elle pensait que les empereurs chrétiens passeraient et le christianisme avec eux.

En une terre si peu favorable, les croyances chrétiennes ne pouvaient pousser d'un effort spontané ; il fallait que le germe vînt d'ailleurs, et que le choc ébranlât d'abord les parties les plus faibles. Or, c'est précisément ce que l'on doit constater : les premiers chrétiens dans cette famille ont été une femme (une veuve) et un enfant. L'exemple a dû rester isolé quelque temps. Au surplus, remarquons que ces deux événements ont lieu à l'époque de la prédication

lignes suivantes, moins connues : Minucius Felix *Octavius*, 23 : Has fabulas et errores et ab imperitis parentibus discimus et, quod est gravius, ipsi studiis et disciplinis elaboramus, carminibus præcipue poetarum qui plurimum quantum veritati ipsi sua auctoritate nocuerunt. Voir aussi les idées de Tertullien (Ch. Guignebert. *Tertullien*, Paris, 1901, pp. 417 et suiv.).

de saint Martin[1]. Or, personne ne songe à nier qu'il se dessina alors un mouvement très vrai en faveur du christianisme, jusque là peu favorisé. Il est certes très exagéré d'écrire : « C'est vers les années 380, 390 que le sol manque de toutes parts aux derniers fidèles de l'hellénisme [2] » ; mais il est évident qu'il y eut alors de longs tressaillements dans le sol des croyances.

Si l'on place vers 450 — et plutôt après — la prise définitive par le christianisme de la famille d'Ausone, on s'accorde avec les conclusions de l'histoire générale qui ne recule pas au delà du VIe siècle la défaite sans conteste du paganisme. Et il suffira, pour que cet exemple prenne sa vraie valeur historique, d'une dernière remarque : la région où vivait cette famille, le sud-ouest, fut une des premières à être converties [3]. Le centre et le nord de la France y mirent beaucoup moins de bonne grâce. On peut dès lors supposer que la conversion des descendants d'Ausone viendrait, chronologiquement, en assez bonne place sur la liste des grandes familles gauloises acquises au christianisme.

Son histoire a été sans doute celle de beaucoup d'autres ; et il n'est pas téméraire d'affirmer que

1. Je parle ici des premières velléités chrétiennes de Paulin de Pella et de la conversion de Julia Dryadia.

2. Jullian, *Revue historique*, XLVIII, 23.

3. Voir les constations de l'abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux*, I, p. 22, 23... etc. II, p. 9, 10... etc.

ses résistances, ses hésitations, sa conversion, doivent correspondre à l'évolution religieuse de la société gallo-romaine tout entière.



INDEX



TABLE DES MATIÈRES

I

AVANT-PROPOS

V

LA RELIGION D'AUSONE

VI

LA RELIGION D'AUSONE

(*Suite*)

VII

LA RELIGION D'AUSONE

(*Fin*)

VIII

LES OPINIONS RELIGIEUSES AU IVe SIÈCLE

IX

LE CHRISTIANISME ET LA FAMILLE D'AUSONE

X

CONCLUSION

Vu :

Le 3 mars 1906.

Le doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,

A. Croiset.

Vu
et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur
de l'Académie de Paris,

L. Liard.

ALGER, IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA. — 4-1906.

